PAIEMENTS CANADA

RAPPORT ANNUEL DE 2022

FACILITER LES PAIEMENTS RICHES EN DONNÉES

TABLE DES MATIÈRES

3 À propos du rapport

4 Message du président du conseil d'administration

5 Message de la présidente et chef de la direction de paiements canada

6 Rapport du président du comité consultatif des membres

7 Rapport du président du comité consultatif des intervenants

8 Principales réussites de 2022

10 Qui nous sommes

12 Gouvernance

22 Statistiques des systèmes de compensation et de règlement

25 Bilan de 2022

28 Notre équipe

29 Gestion des risques : programme et gouvernance

31 Résultats de 2022 en bref

33 Plan organisationnel de 2023

34 Sommaire des opérations financières

36 Rapport de l'auditeur indépendant

38 États financiers

#NOSFAITSSAILLANTSDE2021

9 Lettre conjointe à la ministre des Finances sur les modifications à la *Loi canadienne sur les paiements*

14 Selon une nouvelle étude de Paiements Canada, il existe une lacune alarmante dans la compréhension qu'ont les travailleurs canadiens des détails de leur bulletin de paye

21 Paiements Canada annonce que la Compagnie de Fiducie Peoples devient un nouvel adhérent au Système automatisé de compensation et de règlement

24 Introduction d'ISO 20022 dans Lynx : ce que cela signifie pour les paiements de grande valeur au Canada

26 Les modifications à la Règle H1 facilitent l'expérience utilisateur en matière de débits préautorisés (DPA)

À PROPOS DU RAPPORT ANNUEL DE 2022 DE PAIEMENTS CANADA : FACILITER LES PAIEMENTS RICHES EN DONNÉES

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel de Paiements Canada, document public de reddition de comptes sur nos résultats financiers et autres réalisations de l'année. Ce rapport fait état de qui nous sommes, de nos méthodes et du rôle unique que nous jouons dans l'économie canadienne en décrivant notre stratégie, notre culture et nos activités.

Paiements Canada est un organisme à mission publique qui possède et exploite l'infrastructure de compensation et de règlement des paiements du Canada, ainsi que les systèmes, les règlements administratifs, les règles et les normes connexes. Paiements Canada a le devoir de promouvoir l'efficacité, la sûreté et la stabilité de ces systèmes dans l'intérêt des utilisateurs finaux.

Nous espérons que vous en apprendrez davantage sur notre organisme, nos réussites et nos défis de 2022. Consultez le site **paiements.ca** pour en savoir plus sur notre travail et suivez-nous sur **LinkedIn**, **Twitter** et **Facebook**. Nous vous invitons aussi à vous **abonner** à notre infolettre de même qu'à nos annonces d'événements pour avoir de nos nouvelles toute l'année.

RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Paiements Canada souhaite reconnaître les peuples autochtones issus de tous les territoires sur lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. Nous affirmons notre engagement et notre responsabilité à améliorer les relations entre les nations, ainsi que notre compréhension des peuples autochtones locaux, de leurs cultures et de l'importance des territoires et de la nature du lieu où nous habitons tous.

Nos bureaux d'Ottawa sont situés sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquine. Nos bureaux de Toronto sont situés sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit, des Haudenosaunee et des Hurons-Wendats, où habitent de nombreux et divers peuples autochtones.

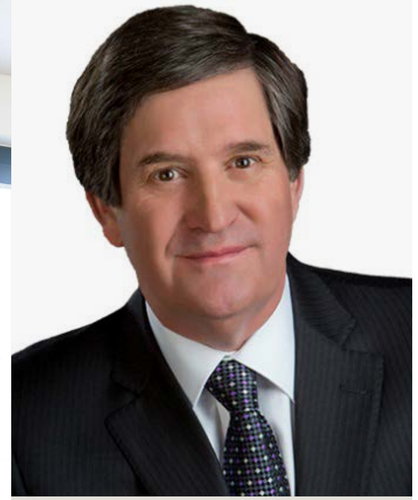

Garry Foster

Président du conseil d'administration
de Paiements Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2022 a été une période de grands changements dans le paysage des paiements au Canada. Heureusement, nous avons pu reprendre les réunions en personne. Cela a renforcé notre objectif collectif d'exploiter nos systèmes actuels en toute sécurité, tout en permettant l'innovation et la concurrence grâce au développement de nouveaux systèmes de paiement.

Nous avons continué de prospérer malgré les effets de la pandémie en cours, grâce à de solides mesures de gestion des risques et de sécurité. Nous avons été témoins d'une interruption des services de télécommunications dans tout le Canada cet été, ce qui a rendu les paiements par carte de débit inaccessibles, un événement sans précédent qui a des répercussions durables sur l'avenir des paiements numériques. Swift, en suivant la législation de l'UE et en imposant des sanctions à la Russie a une fois de plus placé les paiements au premier plan de l'actualité mondiale. Ce ne sont là que quelques-uns des incidents survenus en 2022 qui confirment que les paiements sont plus importants que jamais.

La modernisation de nos systèmes se poursuit alors que nous nous préparons au lancement officiel de la deuxième version de Lynx et que nous poursuivons le développement du Portail d'échange de paiements en temps réel (PTR).

La décision de réviser la date de lancement du PTR a été difficile, mais nécessaire et, avec le soutien harmonisé de nos partenaires technologiques et de nos intervenants, je suis convaincu que le premier système de paiement en temps réel du Canada offrira les avantages nécessaires aux consommateurs et aux entreprises du pays et permettra de mieux se positionner dans l'économie mondiale.

La recherche de Paiements Canada a révélé la croissance récente du marché des paiements au Canada, ce qui représente un retour au niveau antérieur à la pandémie. De plus, l'utilisation des paiements numériques continue de s'accélérer alors que l'utilisation de l'argent comptant diminue, ce qui démontre un changement à long terme dans les préférences de paiement des Canadiens. Pour suivre l'évolution constante du paysage des paiements, Paiements Canada doit être souple, proactif et prévoir les besoins des Canadiens.

L'industrie des paiements continuera d'évoluer, et la collaboration entre tous les intervenants est cruciale si nous voulons vraiment accueillir le changement et l'avenir. Le soutien législatif de notre gouvernement et des organismes de réglementation est essentiel pour permettre une concurrence et une innovation accrues en matière de paiements au Canada, ce qui, au bout du compte, permettra d'offrir des paiements plus rapides, plus intelligents et plus sûrs aux consommateurs et aux entreprises.

Merci à Tracey Black pour son leadership continu et son dévouement à faire en sorte que les nombreux acteurs avec lesquels nous travaillons restent concentrés et alignés. Paiements Canada a produit des résultats impressionnants au cours de la dernière année, et Tracey joue un rôle essentiel en veillant à ce que nous continuions à être bien préparés pour réussir.

J'aimerais remercier les membres du Comité consultatif des membres et du Comité consultatif des intervenants ainsi que tous ceux qui ont participé à nos comités pour leurs conseils et leur soutien qui nous ont aidés à faire progresser la vision des paiements modernes au Canada.

Je tiens également à remercier mes collègues du conseil d'administration, y compris nos administrateurs sortants, John Landry, Kevin Patterson et Susan Doniz, pour leurs nombreuses contributions au cours de leurs mandats respectifs. Je suis heureux d'accueillir Sean Goldrick, Jennifer Hawkins et la Dre Anju Virmani au conseil d'administration et je me réjouis à l'idée d'entendre les divers points de vue et points de vue qu'ils apporteront.

Le rôle de Paiements Canada est unique, et les employés de Paiements Canada comprennent que notre travail touche tous les Canadiens. En mon nom et au nom de tous les membres du conseil, je tiens à remercier l'équipe exceptionnelle de Paiements Canada pour une autre année remarquable. Nous voulons tous que les paiements soient plus faciles, plus intelligents et plus rapides pour les Canadiens et nous continuerons de travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

Je suis optimiste quant à ce que l'avenir réserve à Paiements Canada, et je suis enthousiaste à l'idée de voir comment cette organisation continuera de s'efforcer d'être un chef de file mondial dans le domaine des paiements.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION DE PAIEMENTS CANADA

Quand je pense à 2022, je me dis que c'était une année à la fois familière et différente. Paiements Canada a continué d'accorder la priorité au bien-être des employés et est demeuré fermement résolu à favoriser un environnement où les employés ont le sentiment de pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes au travail.

Nous avons officialisé notre environnement de travail hybride et nous avons invité les employés à revenir au bureau selon l'horaire de leur choix. Pour la première fois en plus de deux ans, nous avons organisé des événements pour tout le personnel, et nous avons pris le temps de reconnaître les changements survenus au cours de la pandémie, qu'ils soient importants ou minimes. Nous avons atteint les objectifs de la première année de notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et nous avons déterminé que la durabilité était un domaine d'intérêt pour 2023.

Paiements Canada a fait preuve d'excellence opérationnelle en 2022, et nos équipes ont veillé à ce que les systèmes de paiement du Canada fonctionnent de façon sécuritaire et fiable. Lynx, le système de paiement de grande valeur du Canada, a célébré son premier anniversaire en août. Les participants de Paiements Canada et de Lynx sont bien préparés pour l'introduction de la norme de messages ISO 20022 en mars 2023, conformément à la **migration mondiale de Swift vers la norme**. Au cours de 2022, Paiements Canada a apporté un certain nombre de modifications à ses règles afin de créer des gains d'efficience pour les entreprises et les consommateurs, y compris la **mise à jour de la Règle H1 pour améliorer l'expérience utilisateur en matière de débits préautorisés (DPA)**. Nous avons lancé des discussions sur l'avenir des paiements en lots pour le Canada et nous les poursuivrons avec un large éventail de participants de l'industrie en 2023.

En octobre, nous avons déterminé qu'il était nécessaire de réviser le calendrier de lancement du système de paiements en temps réel (système de PTR). Un report de la date de livraison donnera plus de temps pour valider et mettre à l'essai le système de PTR. La nouvelle date de lancement sera annoncée publiquement une fois qu'elle aura été confirmée. Entre-temps, les activités d'autres domaines de travail, notamment la mise en œuvre du cadre juridique, se poursuivent.

Un accès élargi aux systèmes de Paiements Canada est essentiel pour soutenir la concurrence et l'innovation dans notre écosystème. En 2020, des changements réglementaires ont été apportés pour permettre un plus large éventail de participants directs dans le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), le système de paiement en lots du Canada. En 2022, la Compagnie de Fiducie Peoples a été approuvée et intégrée au SACR à titre d'adhérent. À titre d'adhérent, la Compagnie de Fiducie Peoples peut échanger et compenser des effets de paiement pour son propre compte et en effectuer le règlement directement auprès de la Banque du Canada. En 2022, Wealthsimple Investments Inc. a été la première caisse non bancaire ou coopérative de crédit à se voir obtenir l'autorisation d'ouvrir un compte de règlement à la Banque du Canada. Ces exemples témoignent de progrès significatifs vers un accès élargi.

En 2022, Paiements Canada a fortement préconisé des changements à la *Loi canadienne sur les paiements* afin de favoriser l'adhésion d'un plus grand nombre de membres. En décembre, nous avons rédigé et publié une **lettre en collaboration avec l'industrie** demandant au ministère des Finances de modifier la *Loi canadienne sur les paiements* afin d'augmenter le nombre d'adhérents à nos systèmes. Nous espérons que cette dernière sera modifiée en 2023.

J'aimerais remercier le conseil d'administration de Paiements Canada, le Comité consultatif des membres et le Comité consultatif des intervenants de l'aide qu'ils nous ont apporté au cours de la dernière année. Nous remercions également nos organismes de réglementation, nos membres, nos intervenants, nos comités et nos partenaires internationaux de leur soutien et de leur engagement. J'ai hâte à 2023 et à tout ce que notre écosystème accomplira ensemble.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement les employés de Paiements Canada. Notre succès est le résultat de votre passion, de votre enthousiasme et de votre engagement envers notre mandat d'intérêt public. Merci.

Tracey Black
Présidente et chef
de la direction

Derek Vernon

Président du Comité consultatif des membres de Paiements Canada

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES MEMBRES

L'essor que nous avons vu avec l'innovation numérique et la perturbation des paiements s'est poursuivi jusqu'en 2022, tandis que les consommateurs et les entreprises ont également dû composer avec les défis de la chaîne d'approvisionnement et l'incertitude économique persistante que nous observons habituellement dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

Cependant, l'avenir semble prometteur! De grands progrès ont été réalisés en 2022 dans le cadre du programme de modernisation de Paiements Canada avec la livraison réussie du système Lynx et le système de PTR.

Le programme Lynx a continué de mettre en évidence la façon dont l'écosystème financier du Canada peut collaborer et exécuter avec succès des initiatives de transformation complexes et de grande envergure. En octobre 2022, Swift a officiellement annoncé le report de la migration mondiale d'ISO 20022 de novembre 2022 à mars 2023. Cette décision a été motivée par la nécessité d'aligner le début de la migration mondiale vers ISO 20022 de la norme cross border payments and reporting (CBPR+) avec le calendrier mis à jour de la Banque centrale européenne pour en faciliter la mise en œuvre. Bien que les participants de Paiements Canada et de Lynx étaient prêts à livrer la deuxième version à temps, il a été décidé — en collaboration avec les participants de Lynx, de Paiements Canada et de la Banque du Canada — de reporter sa mise en service (l'activation de message de paiement Swift MX) du 21 novembre 2022 au 20 mars 2023, conformément à la date de mise en œuvre révisée de Swift. Ces récents événements illustrent l'agilité qui peut se produire lorsque tous les intervenants se réunissent pour résoudre des problèmes.

Au cours de 2022, les membres ont également consacré beaucoup de temps à des initiatives clés pour appuyer l'innovation continue en matière de paiements, l'adoption de la norme ISO 20022 au Canada et l'accroissement de la concurrence dans le marché, particulièrement en ce qui concerne le système de PTR. Malgré un engagement solide dans l'ensemble du programme de PTR, y compris une collaboration étroite des institutions financières membres et des intervenants de PTR (y compris les partenaires de réglementation et de prestation), il est malheureux, mais nécessaire, que Paiements Canada ait dû proposer un retard important et planifier une nouvelle date de lancement. Les membres demeurent concentrés sur la première version du système de PTR et continuent de souligner la nécessité d'une solide gouvernance du projet et du maintien de la portée actuelle.

Étant donné les consultations à venir sur la *Loi canadienne sur les paiements* et la *Loi sur les activités associées aux paiements de détail* (LAPD), les membres ont continué en 2022 d'appuyer l'augmentation du nombre de membres de Paiements Canada afin de stimuler la concurrence et l'innovation grâce à la mise en place de mesures appropriées pour gérer les risques et maintenir la stabilité financière, la résilience et la sécurité qui existent aujourd'hui. À la fin de 2022, un groupe diversifié de membres et d'intervenants de l'écosystème des paiements canadien ont signé une lettre conjointe demandant un accès élargi aux systèmes de paiement du Canada. Cette réalisation illustre le travail d'équipe et les résultats qui peuvent être accomplis ensemble en tant qu'écosystème.

Alors que les travaux se poursuivent sur les améliorations futures du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), le système de lots de détail de Paiements Canada, les membres ont hâte de participer, de s'engager de façon plus officielle en 2023 et de formuler des commentaires sur la façon dont le SACR peut respecter les normes pour sa désignation de système de paiement de premier plan.

L'industrie des paiements a continué de subir les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la rareté des ressources en personnel. Les connaissances et l'expertise en matière de paiements étaient et demeurent en forte demande à l'échelle mondiale, et nous avons continué à observer un roulement de personnel élevé. À l'avenir, il est important que l'industrie demeure vigilante quant à l'établissement des priorités et à l'évaluation des moyens de maximiser les investissements déjà réalisés.

En conclusion, Paiements Canada peut continuer de compter sur ses membres pour fournir un appui et des conseils solides sur les initiatives qui font progresser le système financier et l'économie du Canada.

Nous demeurons fiers de notre progression actuelle et sommes encouragés par l'élan actuel. Nous nous engageons également à travailler en partenariat avec Paiements Canada, les organismes de réglementation et les intervenants du secteur pour continuer à jouer un rôle décisif et positif pour les entreprises et les consommateurs canadiens.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES INTERVENANTS

Le Comité consultatif des intervenants (CCI) fournit des conseils et des recommandations au conseil d'administration de Paiements Canada sur les questions relatives aux paiements, à la compensation et au règlement.

Les membres du CCI présentent leurs observations sur les initiatives proposées, notamment les règlements administratifs, les énoncés de politique et les règles qui touchent les tiers. Ils font aussi état des enjeux qui peuvent concerner les utilisateurs et les fournisseurs de service des systèmes de paiements et suggèrent des solutions.

L'année qui vient de s'écouler a été une nouvelle étape importante — malgré les défis à relever — dans le processus de modernisation des paiements. Le CCI a travaillé activement avec Paiements Canada pour poursuivre la mise en œuvre de la modernisation, en mettant particulièrement l'accent sur le PTR. Il a notamment travaillé avec un certain nombre de comités de Paiements Canada et de représentants d'institutions financières qui participent au Comité consultatif des membres (CCM).

La structure et le déploiement du PTR sont des enjeux clés pour les intervenants. Malheureusement, en plus des retards supplémentaires liés au PTR, le lancement prévu du PTR ne comprendra pas tout ce que les intervenants ont demandé ou ce dont ils ont besoin. En particulier, les principales demandes des intervenants, comme la fonctionnalité de demande de paiement et un répertoire d'alias, ne sont pas prises en compte pour le moment. Le CCI a donc des préoccupations importantes.

Néanmoins, il demeure déterminé à travailler activement pour les communautés d'intervenants qu'il représente et pour les intervenants en général, à continuer de plaider en faveur d'une modernisation significative, notamment par la mise en œuvre d'un PTR qui répondra aux besoins des intervenants. Dans ce contexte, la concurrence est un élément important. Par exemple, le CCI appuie les efforts pour élargir les critères d'adhésion à Paiements Canada.

La norme ISO 20022 demeure une priorité pour le CCI. Il faut assurer une plus grande cohérence dans la communication des données ISO 20022 — en particulier les données sur les versements entre les divers systèmes de paiement (Lynx et PTR), leur disponibilité pour les utilisateurs finaux et le moment où ces données seront disponibles. Le CCI aimerait également que la date de fin de la période de transition pour les données sur les versements de Lynx coïncide avec la date de lancement du système de PTR.

Le CCI a également été actif dans d'autres domaines importants. Par exemple, les travaux sur l'avenir des paiements en lots et des paiements de facture, les services centralisés, la gestion des recours et des exceptions, ainsi que l'inclusion ont été considérés comme prioritaires. Le travail se poursuivra au cours de la prochaine année, y compris l'élaboration des positions du conseil.

La pandémie a rendu difficile la participation en personne, y compris avec le CCM. Le CCI est heureux que les conseils aient pu reprendre les réunions en personne au cours de la dernière année, qu'une réunion conjointe des conseils ait pu être organisée. De plus, un sous-groupe a été créé, dans lequel des membres du CCM ont participé. Ce sont des occasions précieuses pour la CCI de partager ses points de vue et de comprendre les points de vue du CCM. En fin de compte, ces engagements fournissent une perspective globale plus complète qui profite à chaque conseil, ainsi qu'à Paiements Canada. La CCI a hâte de poursuivre ces engagements avec le CCM au cours de la prochaine année.

En 2023, le CCI continuera d'appuyer les efforts de Paiements Canada pour bâtir un écosystème de paiements moderne, innovant et concurrentiel qui offre un accès et un soutien à tous les Canadiens. À cette fin, le CCI accordera la priorité aux efforts liés au programme de modernisation de Paiements Canada, notamment en préconisant la mise en place d'un PTR solide. Le CCI participera également à l'examen de questions stratégiques clés au fur et à mesure qu'elles se présenteront, comme l'examen de la *Loi canadienne sur les paiements* en ce qui a trait à la réforme de l'adhésion, les discussions sur le système bancaire ou financier ouvert et l'élaboration d'un processus d'examen des règles.

Le CCI se réjouit à l'idée de poursuivre la collaboration avec les parties intéressées pour veiller à la poursuite des progrès et de l'élan de la modernisation des paiements au profit de tous les Canadiens.

Brent Mizzen

Président du Comité consultatif des intervenants de Paiements Canada

PRINCIPALES RÉUSSITES DE 2022

En 2022, les systèmes de Paiements Canada ont compensé et réglé des paiements dépassant les 119 billions de dollars, soit plus de 476 milliards de dollars par jour ouvrable.

La valeur des paiements compensés et réglés dans nos systèmes a considérablement augmenté depuis le deuxième trimestre de 2022 en raison des mesures d'assouplissement quantitatif mises en place par la Banque du Canada en réponse à la pandémie. En 2022, la valeur des paiements compensés et réglés dans nos systèmes a diminué, car la Banque a supprimé une partie de ces mesures de stimulation dans le cadre de ses mesures de resserrement quantitatif. En 2023 et durant les années suivantes, Paiements Canada s'attend à ce que la valeur des paiements compensés dans ses systèmes continue de diminuer à mesure que le resserrement quantitatif de la Banque se poursuivra.

AMÉLIORER Lynx, notre nouveau système de paiement de grande valeur lancé en 2021. Nous avons créé des messages ISO 20022 pour **Lynx** et le **PTR** pour appuyer les paiements riches en données et interopérables à l'échelle nationale et mondiale. Nous avons **modifié la Règle H1** pour que les obligations relatives à l'accord de débits préautorisés soient plus faciles à comprendre et pour améliorer l'expérience utilisateur. Grâce à nos recherches sur des sujets comme les **bulletins de paie** et les **nouvelles méthodes de paiement**, nous avons continué de cerner des domaines où nous pouvions mieux informer les Canadiens sur les paiements.

EXPLOITER ET AMÉLIORER notre site Web, **paiements.ca**, grâce à une refonte technique pour s'assurer qu'il continue d'être sécurisé, convivial, accessible et soutenu sur le plan technique. Nous avons renforcé notre engagement à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans notre milieu de travail avec la mise en œuvre de la première année de notre stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et nous avons adopté des mesures plus solides pour suivre nos progrès vers l'atteinte de nos objectifs et des résultats souhaités.

FACILITER l'engagement des membres et des intervenants grâce à l'**intégration d'un nouvel adhérent, la Compagnie de Fiducie Peoples**, au SACR, ce qui est une première depuis le lancement du système en 1984. Nous avons relié l'écosystème grâce au **SOMMET**, notre conférence annuelle, et à la série Le SOMMET, un forum virtuel consacré aux discussions sur les tendances et les sujets de paiement pertinents. Nous avons demandé au gouvernement du Canada de **modifier la *Loi canadienne sur les paiements*** afin de nous aider à élargir l'admissibilité de nos membres et à encourager une plus grande concurrence et l'innovation dans l'écosystème des paiements.

TAUX DE DISPONIBILITÉ DES SYSTÈMES :

Taux de disponibilité du SACR :

99,89 %

Taux de disponibilité de Lynx :

99,98 %

Taux de disponibilité du RSA :

100 %

« L'industrie des paiements au Canada et à l'étranger est en pleine transformation. »

Des organisations financières de premier plan ont signé une lettre conjointe demandant un accès élargi aux systèmes de paiement du Canada.

Paiements Canada a fait appel à une coalition diversifiée d'organisations, y compris des membres et des non-membres, de toute l'industrie des paiements pour faire une demande collective au gouvernement fédéral : apporter des modifications à la *Loi canadienne sur les paiements* dans le cadre du budget de 2023 afin d'élargir l'admissibilité à l'adhésion à Paiements Canada.

L'élargissement de l'adhésion à Paiements Canada pour inclure les coopératives de crédit locales, les fournisseurs de services de paiement enregistrés en vertu de la LAAPD et aux exploitants d'infrastructure des marchés financiers qui répondent aux exigences appropriées favorisera une concurrence et une innovation accrues, tout en maintenant la sécurité et la solidité des paiements canadiens. L'élargissement de l'accès appuiera l'introduction de nouveaux participants au système de paiement du Canada et offrira plus de choix aux Canadiens et aux entreprises canadiennes pour répondre à leurs besoins en matière de paiement.

Lire la lettre conjointe

QUI NOUS SOMMES

Paiements Canada est un organisme à mission publique qui possède et exploite les systèmes de paiements au pays : Lynx et le SACR. Paiements Canada est responsable de l'infrastructure physique et des règlements administratifs, règles et normes connexes qui soutiennent ces systèmes. Il a aussi le devoir de promouvoir l'efficacité, la sécurité et la solidité des systèmes de paiement de base du Canada tout en tenant compte des intérêts des utilisateurs finaux.

SURVEILLANCE

Paiements Canada possède et exploite les infrastructures de marchés financiers (IMF) de paiements d'importance systémique et de premier plan — Lynx et le SACR — et est réglementé par la Banque du Canada et le ministère des Finances. Pour en savoir plus sur la surveillance des systèmes IMF par la Banque, veuillez lire le rapport de ***surveillance des infrastructures de marchés financiers exercée par la Banque du Canada***.

NOTRE MANDAT

Le mandat de Paiements Canada, prescrit par la ***Loi canadienne sur les paiements*** comprend les objectifs suivants :

- Établir et mettre en œuvre des systèmes nationaux de compensation et de règlement, ainsi que d'autres ententes dans l'exécution ou l'échange de paiements.
- Favoriser l'interaction de ses systèmes et ententes avec d'autres en ce qui a trait à l'échange, à la compensation et au règlement de paiements.
- Favoriser le développement de nouvelles technologies et méthodes de paiement.

Pour accomplir son mandat de politique publique, Paiements Canada est guidé par des objectifs de promotion de l'efficacité, de la sûreté et de la stabilité de ses systèmes de compensation et de règlement dans l'intérêt des utilisateurs. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre mandat en visitant la page **Qui nous sommes** sur notre site Web.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous rendons les paiements plus faciles, plus intelligents et plus sûrs pour tous les Canadiens.

NOTRE STRATÉGIE

Nous sommes sur la bonne voie pour concrétiser notre **vision d'une infrastructure des paiements entièrement modernisée** et profitable à toute la population canadienne. Pour réaliser sa vision et son mandat, Paiements Canada suit et met en œuvre un **plan d'entreprise quinquennal**.

En 2022, notre plan d'entreprise était axé sur trois activités :

RÉALISER
des projets qui modernisent les systèmes de paiements du Canada.

EXPLOITER ET AMÉLIORER
les systèmes actuels.

SIMPLIFIER
l'écosystème des paiements.

Nous travaillons avec nos **institutions financières membres et les parties prenantes**, le ministère des Finances, la Banque du Canada et nos homologues internationaux dans le cadre de processus officiels et d'interactions régulières et ponctuelles.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAIEMENTS CANADA

Sous la direction du président du conseil d'administration de Paiements Canada, les 13 administrateurs[1] assunt e l'orientation et la direction des activités de la société, et surtout des questions stratégiques et de principe. Il reçoit des avis et des conseils du Comité consultatif des intervenants et du Comité consultatif des membres de Paiements Canada.

En 2022, le conseil a reconnu les contributions des membres suivants et leur a dit au revoir : Susan Doniz, John Landry et Kevin Patterson. Le conseil a aussi accueilli deux nouveaux administrateurs membres, Sean Goldrick et Jennifer Hawkins, en juin, et une administratrice indépendante, Anju Virmani, en décembre.

1 Le comité des mises en candidature, conformément à son mandat, a confirmé l'indépendance de ces administrateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Garry Foster (président)**, Stéphane Achard, David Barnard** (viceprésident), **Tracey Black** (présidente et chef de la direction), **Sean Goldrick, Saigin Govender, Jennifer Hawkins, Susan Hawkins, Rob Paterson, Fariba Rawhani, AnneMarie Ryan, John Sheridan et Anju Virmani.**

ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2023

Garry Foster — Administrateur indépendant

Susan Hawkins — Banque TD

Rob Paterson — Banque CS Alterna

John Sheridan — Administrateur indépendant

ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2024

Stéphane Achard — Banque Nationale du Canada

Saigin Govender — Administrateur indépendant

Fariba Rawhani — Administratrice indépendante

AnneMarie Ryan — Administratrice indépendante

ADMINISTRATEURS ÉLUS JUSQU'À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE 2025

David Barnard — Administrateur indépendant

Sean Goldrick — Banque Wells Fargo

Jennifer Hawkins — Banque de Montréal

Anju Virmani — Administratrice indépendante

COMITÉS DU CONSEIL

Les quatre comités du conseil d'administration ont atteint leurs objectifs fixés dans leur mandat et leurs plans de travail annuels. Ces comités aident le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités :

- Comité de l'audit et des finances (CAF)
- Comité de gouvernance et des nominations (CGN)
- Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR)
- Comité des risques

En septembre 2022, un comité consultatif temporaire du système de PTR a été établi pour fournir des conseils et des recommandations sur celui-ci jusqu'à ce qu'il soit mis en service.

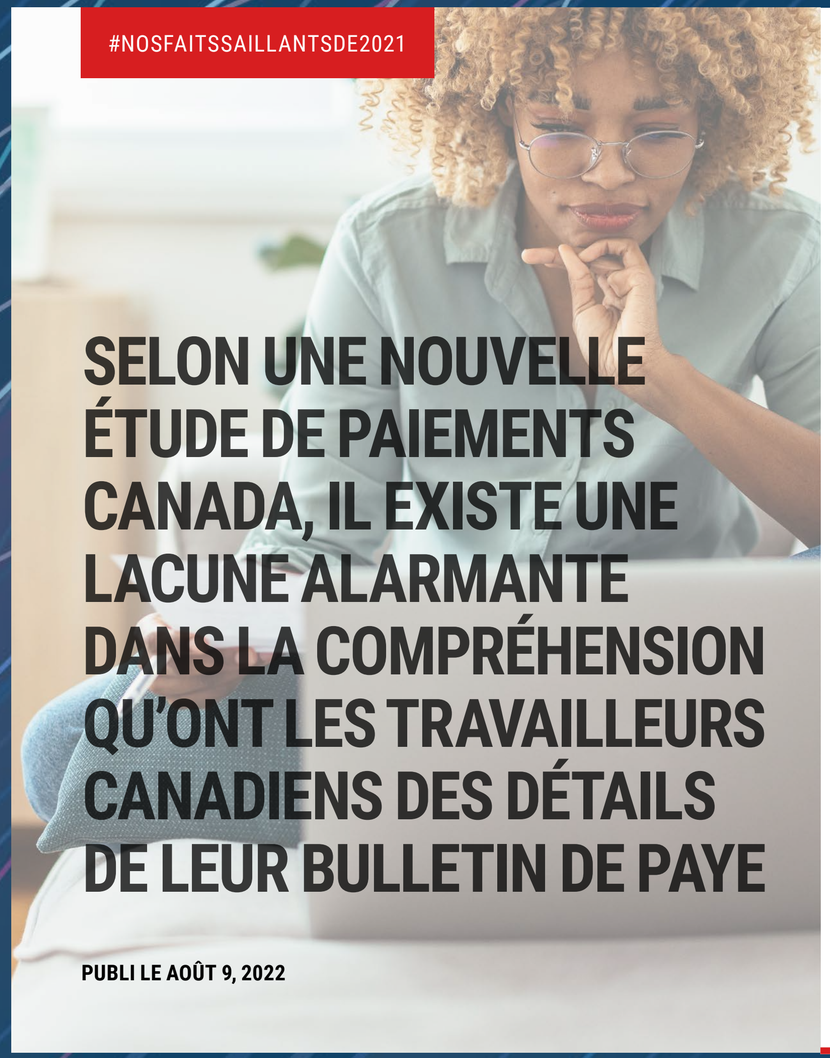

#NOSFAITSSAILLANTSDE2021

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE DE PAIEMENTS CANADA, IL EXISTE UNE LACUNE ALARMANTE DANS LA COMPRÉHENSION QU'ONT LES TRAVAILLEURS CANADIENS DES DÉTAILS DE LEUR BULLETIN DE PAYE

PUBLI LE AOÛT 9, 2022

« Près de la moitié (46 %) de la population canadienne dit porter plus d'attention à la météo qu'aux détails de leur bulletin de paye; 38 % ne constateront probablement pas une erreur de rémunération. »

Environ 971 milliards de dollars sont versés annuellement en salaires et avantages sociaux à la population canadienne, et une gamme complexe et changeante de retenues salariales fait que des erreurs et des écarts peuvent se produire à l'occasion.

Selon une nouvelle étude commandée par Paiements Canada, de nombreux travailleurs canadiens ne se sentent pas bien outillés pour comprendre leurs bulletins de paye, puisque 38 % d'entre eux pensent qu'il est peu probable qu'ils constateraient des écarts.

Pour beaucoup, examiner les renseignements sur la rémunération est intimidant (35 %), et la perspective de demander à leur employeur d'expliquer leur bulletin de paye est inconfortable ou gênante (23 %).

Lire la suite

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS

De janvier à juin 2022 (avant l'assemblée annuelle des membres)

MEMBRE	MEMBRE DEPUIS	CONSEIL	CAF	CGN	CRHR	COMITÉ DES RISQUES
Nombre de réunions		4	2	2	3	2
Présence des administrateurs						
G. Foster — Chair	17 juin	4	2	2	3	2
S. Doniz — Deputy Chair	16 mai	4	S.O.	S.O.	3	S.O.
S. Achard	21 juin	4	S.O.	S.O.	2	S.O.
D. Barnard	16 mai	4	S.O.	2	S.O.	S.O.
T. Black	20 mars	4	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
S. Govender	21 juin	4	S.O.	2	3	S.O.
S. Hawkins	20 juin	4	2	S.O.	S.O.	2
J. Landry	19 juin	4	2	S.O.	S.O.	S.O.
R. Paterson	20 juin	3	S.O.	2	S.O.	2
K. Patterson	19 juin	1	S.O.	2	2	S.O.
F. Rawhani	21 juin	4	2	S.O.	S.O.	2
AM. Ryan	21 juin	4	S.O.	2	S.O.	2
J. Sheridan	20 juin	4	2	S.O.	S.O.	S.O.

Remarque : Étant donné que les comités du conseil d'administration se réunissent au moins une journée avant les réunions du conseil, la présence indiquée ci-dessus concerne les réunions des comités du conseil jusqu'au mois de juin inclus.

De juin à décembre 2022 (suivant l'assemblée annuelle des membres)

MEMBRE	MEMBRE DEPUIS	CONSEIL	CAF	CGN	CRHR	COMITÉ DES RISQUES
Nombre de réunions		2	2	2	2	2
Présence des administrateurs						
G. Foster — Chair	17 juin	2	2	2	2	2
D. Barnard — Deputy Chair	21 juin	2	2	1	2	S.O.
S. Achard	16 mai	1	S.O.	S.O.	0	S.O.
T. Black	20 mars	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
S. Goldrick	22 juin	2	2	S.O.	2	S.O.
S. Govender	21 juin	2	S.O.	2	2	2
J. Hawkins	22 juin	2	S.O.	2	S.O.	S.O.
S. Hawkins	20 juin	2	0	S.O.	S.O.	0
R. Paterson	20 juin	1	S.O.	1	S.O.	1
F. Rawhani	21 juin	2	2	S.O.	2	S.O.
AM. Ryan	21 juin	2	S.O.	2	S.O.	2
J. Sheridan	20 juin	2	2	S.O.	S.O.	1
A. Virmani**	22 décembre	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

** Susan Doniz a démissionné du conseil d'administration avant les réunions de septembre 2022 et Anju Virmani a été élue avant la réunion de décembre 2022 pour la remplacer.

Remarque : Étant donné que les comités du conseil se réunissent au moins une journée avant les réunions du conseil, la présence indiquée ci-dessus concerne les réunions des comités du conseil après le mois de juin.

ÉQUIPE DE DIRECTION

Notre **équipe de direction** s'occupe de l'orientation stratégique, de l'encadrement et de la direction de Paiements Canada. Pour en savoir plus, consultez le site **paiements.ca**.

Tracey Black
Présidente et chef de la direction

Peter Dodic
Chef de la gestion des risques

Kristina Logue
Chef des finances

Shawn Van Raay
Dirigeant principal de l'information

COMITÉ CONSULTATIF DES MEMBRES

Le Comité consultatif des membres (CCM), formé de 20 personnes, a pour mandat, en vertu de la *Loi canadienne sur les paiements*, de servir de forum de consultation et d'engagement aux membres utilisateurs des systèmes. Le comité est largement représentatif de la diversité des membres de l'Association. Le CCM donne des recommandations au conseil d'administration sur les systèmes de compensation et de règlement, sur leurs interactions avec d'autres systèmes lors de l'échange, de la compensation ou du règlement de paiements et sur le développement de nouvelles technologies de paiement.

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN JUILLET 2023

Bank of America — Leslie Konecny

Bank of Montréal — Derek Vernon

Central 1 — Sue Whitney

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) — Chris Sweetland

JPMorgan Chase, National Association — Marilu Gaudio (en remplacement de Matthew Parker-Jones)

Compagnie de Fiducie Peoples — Cyrielle Chiron

Banque PNC — Eric Bauer

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN JUILLET 2024

ATB Financial — Ryan Rabin

Banque du Canada — Ian Christensen

Community Trust (anciennement Questrade) — Christine Day

Desjardins — Martin Tardif

HSBC — Jude Leclerc

Banque Nationale — Patrice Roy

Banque Royale du Canada — Lisa Lansdowne-Higgins

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'EN JUILLET 2025

Citi — John Landry

Banque Laurentienne du Canada — Adam Swinemar

Banque de Nouvelle-Écosse — Dougal Middleton

Banque Toronto Dominion — Christine Hunter

Wealthsimple Investments Inc. — Hanna Zaidi

Wells Fargo — Sarah Gainey

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CCM EN 2022

La nomination des membres du comité passe par un comité de candidatures et par l'approbation du conseil d'administration. Les représentants désignés sont censés assister à toutes les réunions du comité, mais si l'un d'eux est empêché, il peut envoyer un délégué à titre exceptionnel pour le tiers des réunions au maximum.

MEMBRE	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
ATB Financial	6/6	Ryan Rabin
Bank of America	6/6	Leslie Konecny
Banque du Canada	6/6	Ian Christensen
Banque de Montréal	6/6	Derek Vernon
Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)	6/6	Chris Sweetland *Jason Behamdouni**
Central 1	6/6	Sue Whitney
Citi	6/6	John Landry
Coast Capital Credit Union**	2/3	Nancy McNeill
Community Trust	4/6	Christine Day
Banque Équitable**	3/6	Kartik Kamat
HSBC	6/6	Jude Leclerc
JPMorgan Chase, National	6/6	Matthew Parker-Jones
Desjardins	6/6	Martin Tardif *Patrice Dagenais**
Banque Laurentienne**	3/3	Adam Swinemar
Banque Nationale du Canada	6/6	Patrice Roy
Compagnie de Fiducie Peoples	5/6	Cyrielle Chiron *John Pals**
Banque PNC	4/6	Eric Bauer
Banque Royale du Canada	6/6	Lisa Lansdowne-Higgins
Banque de Nouvelle-Écosse	6/6	Dougal Middleton
Banque Toronto Dominion	6/6	Christine Hunter
Wealthsimple Investments Inc.**	3/3	Hanna Zaidi
Wells Fargo	6/6	Sarah Gainey

ANCIENS MEMBRES DU CCM EN 2022

MEMBRE	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)	5/5	Jason Behamdouni
Desjardins	0/4	Patrice Dagenais
Compagnie de Fiducie Peoples	4/5	John Pals

* Indique l'ancien représentant désigné qui a changé au cours de l'année.

** Indique l'organisation qui a changé au cours de l'année.

COMITÉ CONSULTATIF DES INTERVENANTS

Le Comité consultatif des intervenants (CCI) donne des avis au conseil d'administration de Paiements Canada sur des questions de paiement, de compensation et de règlement. Ses membres présentent leurs observations sur les initiatives proposées, notamment les règlements administratifs, les énoncés de politiques et les règles qui touchent des tiers. Ils font aussi état des enjeux qui peuvent concerner les utilisateurs et les fournisseurs de service des systèmes de paiements et suggèrent des solutions.

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2023

AscendantFX Capital — Dan Caputo

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante — Jasmin Guénette

KOHO — Damier Xandrine

Microsoft — Tracy Lagasse

Ministère des Finances, gouvernement de la Colombie-Britannique — Jean Hope

PayPal Canada — Sarvesh Kulkarni

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2024

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes — Brent Mizzen

Dye & Durham — Mark DiFilipo

Fiserv — Vacant

Prospérité Canada — Liz Mulholland

Receveur général du Canada, SPAC — Lucie Séguin

Square — Grace Jung

WestJet — Nykol Kroeker

MEMBRES NOMMÉS JUSQU'AU 31 MARS 2025

Cadillac Fairview — Alvin Chan

Conseil des consommateurs du Canada — Don Mercer

Fintech Cadence — Layial El-Hadi

Metrolinx — Daniela Aubry

Wise — Josh Rowat

Représentant du conseil d'administration de Paiements Canada

AnneMarie Ryan

Observateur du ministère des Finances du Canada

Nicolas Marion

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CCI EN 2022

Les membres du comité, nommés selon un processus auquel prend part un comité de mises en candidature, sont approuvés par le conseil d'administration, en consultation avec le ministre des Finances. Les représentants désignés sont censés assister à toutes les réunions du comité, mais si l'un d'eux est empêché, il peut envoyer un délégué à titre exceptionnel pour le tiers des réunions au maximum.

INTERVENANT	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
AscendantFX	4/6	Dan Caputo *Shemina Jiwani**
Cadillac Fairview**	5/6	Alvin Chan
Agence du revenu du Canada**	1/1	Adnan Khan
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	4/6	Jasmin Guénette
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	6/6	Brent Mizzen
Conseil des consommateurs du Canada	6/6	Don Mercer
Dye & Durham	4/5	Mark DiFilippo
Finances Canada**	6/6	Nick Marion
Fintech Cadence	5/6	Layial El-Hadi
Fintech Growth Syndicate**	1/1	Sue Britton
Fiserv	5/6	David Chance*
Intact Corporation financière**	1/1	Ilinca Vetra
KOHO	2/6	Damier Xandrine *Phil Pellegrini**
Metrolinx	6/5	Daniela Aubry
Microsoft	3/6	Tracy Lagasse
Paybright**	0/1	Wayne Pommen
PayPal Canada	5/6	Sarvesh Kulkarni *Katja Lehr**
Prospérité Canada	6/6	Liz Mulholland
Ministère des Finances de la Colombie-Britannique	5/6	Jean Hope
Receveur général des Services publics et Approvisionnement Canada	6/6	Lucie Séguin *Jean-Pierre Blais**
Square**	5/5	Grace Jung
TELUS**	1/1	Mark DiFilippo
WestJet	6/6	Nykol Kroeker
Wise	6/6	Josh Rowat
Membre du conseil d'administration de Paiements Canada	6/6	AnneMarie Ryan
Membre du conseil d'administration de Paiements Canada	1/3	John Sheridan

ANCIENS MEMBRES DU CCM EN 2022

INTERVENANT	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS (OU ENVOI D'UN DÉLÉGUÉ)	REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ
AscendantFX	2/5	Shemina Jiwani
Fiserv	5/5	David Chance
KOHO	1/5	Phil Pellegrini
Receveur général des Services publics et Approvisionnement Canada	5/5	Jean-Pierre Blais

* Indique l'ancien représentant désigné qui a changé au cours de l'année.

** Indique l'organisation qui a changé au cours de l'année.

« Nous reconnaissons que l'écosystème des paiements continue d'évoluer rapidement. »

Paiements Canada a annoncé aujourd'hui que la Compagnie de Fiducie Peoples, qui fait partie du Groupe Peoples, s'est vu accorder le statut d'adhérent dans le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), qui comprend l'application Échange en bloc d'effets US (EBUS). Cette annonce fait suite à la déclaration de la Compagnie de passer du statut de sous-adhérent à celui d'adhérent en juillet 2020. Il s'agit du premier nouvel adhérent à participer au SACR depuis son lancement en 1984.

Ce changement de statut permet à la Compagnie d'échanger et de compenser des effets de paiement pour son propre compte et d'en effectuer le règlement directement auprès de la Banque du Canada. Cette situation est possible en raison des modifications réglementaires apportées en août 2020, qui ont permis d'abolir l'exigence de volume pour les institutions financières membres voulant participer directement au SACR. Ce changement a ouvert l'accès à l'écosystème des paiements, ce qui permet une augmentation de la participation et de la concurrence dans le secteur des paiements au Canada.

Lire la suite

STATISTIQUES DES SYSTÈMES DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT

In En 2022, les systèmes de Paiements Canada ont compensé et réglé des paiements dépassant les 119 billions de dollars, soit plus de 476 milliards de dollars par jour ouvrable. Parmi les opérations qu'ils ont facilitées, notons les paiements par carte de débit, les prélèvements automatiques, les dépôts directs, les paiements de factures, les virements électroniques et les paiements par chèque effectués et reçus par la population et les entreprises canadiennes.

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE COMPENSATION ET DE RÈGLEMENT

Le **SACR**, notre système de paiement de détail par lots, effectue la compensation de la vaste majorité des effets de paiement de Paiements Canada (papier et électronique).

STATISTIQUES DU SACR EN 2022

Volume total :

9,1 milliards d'effets

Volume moyen quotidien :

36,5 millions d'effets

Valeur totale :

9,1 billions de dollars

Valeur quotidienne moyenne :

36,4 milliards de dollars

Pour en savoir plus sur les volumes et les valeurs du SACR, consultez la section des **systèmes de paiement de détail par lots** sur le site **paiements.ca**.

* Ces statistiques représentent les totaux combinés du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR) et de l'application d'Échange en bloc d'effets U.S. (EBUS), qui constituent le système de paiement de détail par lots.

LYNX, LE SYSTÈME DE PAIEMENT DE GRANDE VALEUR DU CANADA

Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Il s'agit d'un système de virement électronique qui facilite le transfert de paiements irrévocables en dollars canadiens entre les institutions financières canadiennes de tout le pays. Il a été lancé le 30 août 2021 pour remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

STATISTIQUES DE LYNX EN 2022

Volume total :

12,6 millions d'effets

Volume quotidien moyen :

50 249 effets

Valeur totale :

110 billions de dollars

Valeur quotidienne moyenne :

439,9 milliards de dollars

Pour en savoir plus sur les volumes et les valeurs des paiements de grande valeur, consultez la section du **système de paiement de grande valeur** sur le site **paiements.ca**.

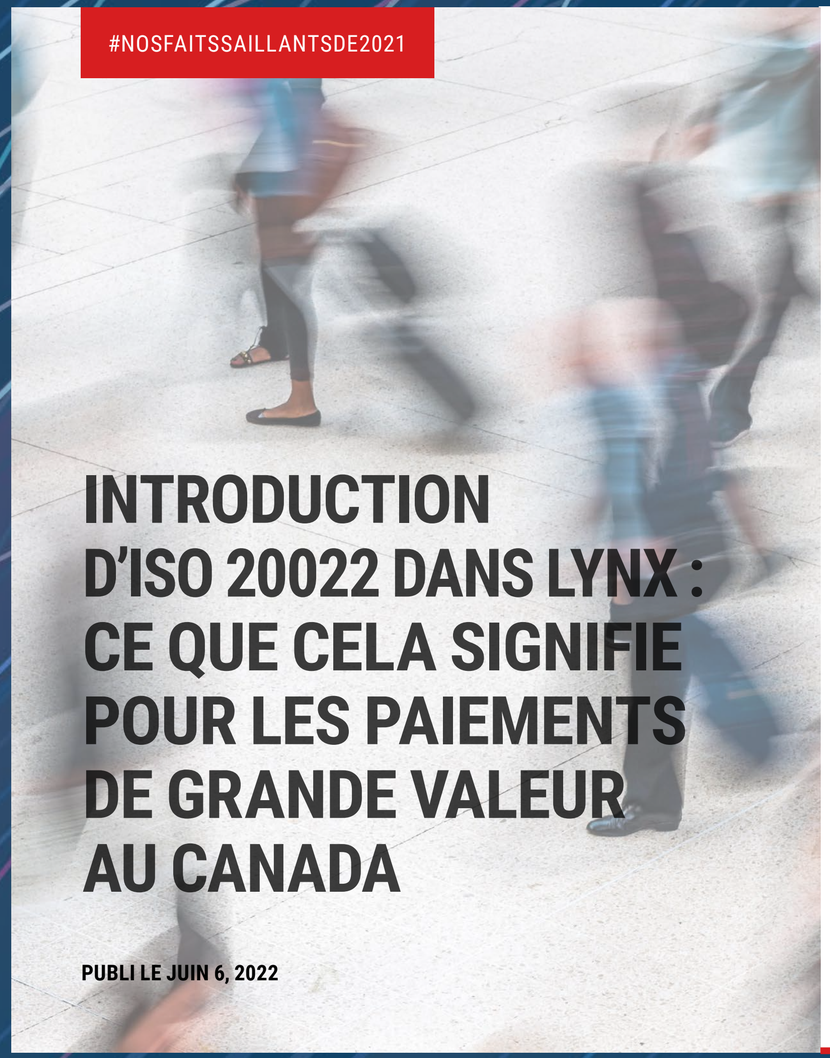

« J'ai le privilège de travailler avec la collectivité canadienne au nom de SWIFT, alors que nous mettons en œuvre notre stratégie visant à permettre des transactions instantanées et sans complications, partout dans le monde. »

Paiements Canada utilise le réseau SWIFT pour transmettre des messages de paiement aux participants à Lynx. SWIFT, ou Society of Worldwide Interbank Financial Telecommunication, est le fournisseur mondial de services de messagerie financière sécurisée, et l'organisation qui pilote une initiative mondiale visant à mettre en œuvre ISO 20022 pour les paiements transfrontaliers.

D'ici novembre 2022, toutes les institutions financières du réseau SWIFT doivent être en mesure de recevoir des paiements au moyen de la norme de messagerie ISO 20022.

Lire la suite

BILAN DE 2022

RÉALISER

TECHNOLOGIE DÉPLOYÉE POUR LA DEUXIÈME VERSION DE LYNX

Nous avons pris des mesures en vue de l'introduction de la norme de message ISO 20022 au système de paiement de grande valeur. Une fois **entièrement mise en œuvre**, la norme ISO 20022 permettra aux données liées aux paiements de suivre ce dernier, ce qui jettera les bases de l'innovation en matière de paiement et de l'introduction d'expériences de paiement améliorées pour les utilisateurs finaux au Canada.

MODIFICATIONS À LA RÈGLE H1

À la suite d'une **consultation publique** publiée en novembre 2021, les modifications à la Règle H1 du SACR, débits préautorisés (DPA), ont été approuvées par le Conseil d'administration de Paiements Canada. Ces modifications réduisent les obstacles que les utilisateurs doivent surmonter pour comprendre les obligations de la convention de DPA, créent un processus d'intégration des payeurs plus uniforme et réduisent le temps nécessaire pour établir un nouveau DPA électronique.

BIENVENUE À LA COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES EN TANT QUE NOUVEL ADHÉRENT AU SACR

La Compagnie de Fiducie Peoples a été **approuvée et intégrée comme adhérent** au SACR, ce qui lui a permis d'échanger et de compenser des effets de paiement pour son propre compte et en effectuer le règlement directement auprès de la Banque du Canada. Cela a été rendu possible en raison des **changements réglementaires apportés en août 2020** qui ont permis un plus grand éventail de participants directs au SACR, le système de paiement en lots du Canada. Il ne s'agit là que d'un exemple des progrès importants réalisés en vue d'élargir l'accès.

PROGRESSION DU SYSTÈME DE PAIEMENTS EN TEMPS RÉEL

Grâce à de vastes consultations auprès de nos partenaires du programme, nous avons déterminé qu'il était nécessaire de **réviser le calendrier de lancement du PTR**. Cette date révisée donnera plus de temps pour valider et mettre à l'essai les composants et l'intégration de bout en bout du système de PTR. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos membres, les organismes de réglementation, les intervenants et l'ensemble de l'industrie des paiements pour offrir un nouveau système de paiement en temps réel dont les entreprises et les consommateurs canadiens ont besoin.

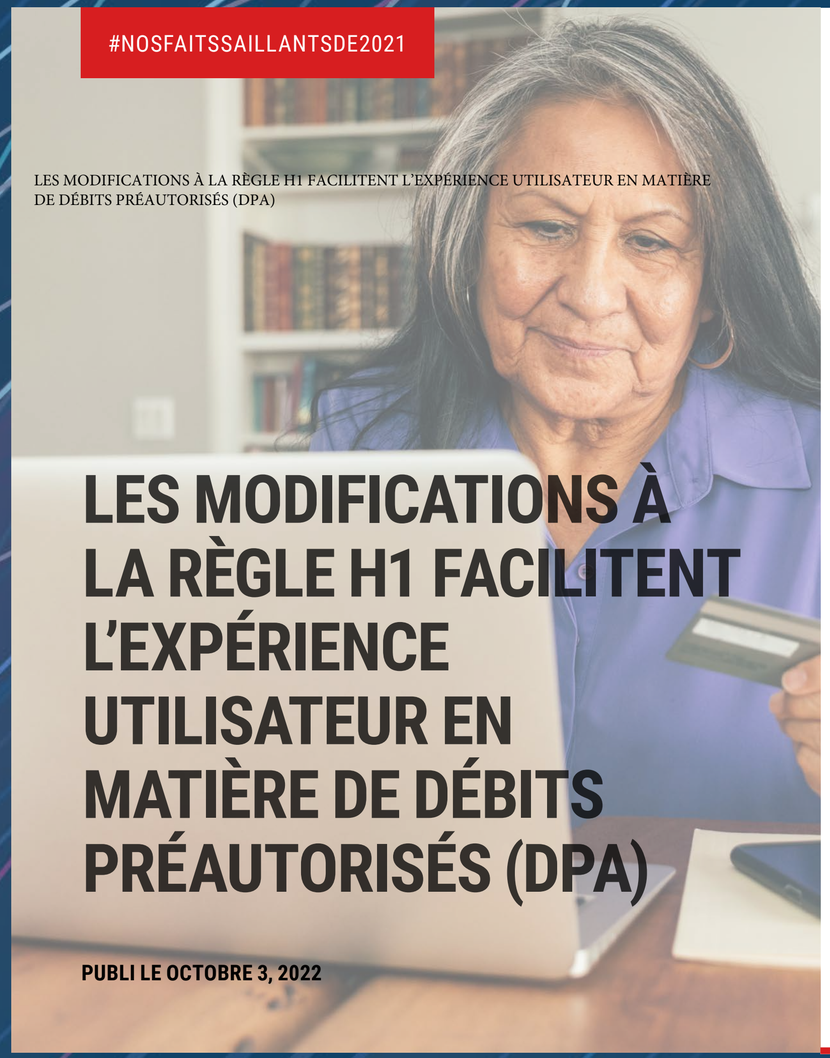

« Notre objectif de moderniser les paiements au Canada vise non seulement nos systèmes, mais aussi les règles qui les régissent. »

Les modifications à la Règle H1 du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), qui traite des débits préautorisés (DPA), ont été approuvées par le Conseil d'administration de Paiements Canada et sont en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Un accord de DPA est un contrat signé directement entre un payeur (c.-à-d. l'utilisateur final dont le compte est débité) et un bénéficiaire (c.-à-d. l'utilisateur final dont le compte doit être crédité, par exemple un émetteur de factures) qui autorise le bénéficiaire à prélever des fonds dans le compte bancaire du payeur.

La Règle H1 décrit les procédures de compensation et de règlement des DPA. Les modifications qui y ont été apportées tiennent compte des progrès considérables réalisés en matière de technologie et de paiement depuis son dernier examen.

Lire la suite

EXPLOITER ET AMÉLIORER

UN AN DE LYNX

Tout au long de 2022, Lynx a fonctionné de façon harmonieuse et a présenté d'innombrables avantages aux membres et aux participants, y compris l'intégration des interfaces de programmation d'applications ainsi qu'une sécurité et une solidité accrues. La deuxième version de Lynx, qui sera **lancée en mars 2023**, permettra d'améliorer les capacités de production de rapports et d'offrir un soutien de bout en bout pour les messages ISO 20022, ce qui permettra des paiements riches en données et de grande valeur.

AMÉLIORATION DE NOTRE SITE WEB, PAIEMENTS.CA

Afin d'assurer un soutien optimal pour nos besoins organisationnels et ceux de nos auditoires d'aujourd'hui et de demain, nous avons procédé à une refonte technique et à une refonte de **paiements.ca**. Nous avons ainsi eu l'occasion de restructurer le contenu de notre site Web de façon à ce qu'il soit accessible et que l'expérience utilisateur soit au premier plan, tout en améliorant la souplesse et la fonctionnalité du site.

INTRODUCTION AUX PAIEMENTS RICHES EN DONNÉES

Les paiements riches en données sont l'avenir, et c'est pourquoi Paiements Canada mène les démarches visant à introduire la norme ISO 20022 pour les paiements au Canada. Paiements Canada a rédigé des normes de message ISO 20022 pour Lynx et le PTR afin de permettre aux participants du système de préparer leurs demandes existantes en vue de tirer parti de la valeur de la norme de message ISO 20022 et des données améliorées.

FACILITER

LE SOMMET

Les webinaires de la série Le SOMMET se sont poursuivis pour une troisième année, avec des acteurs clés de l'industrie qui ont partagé leurs points de vue sur l'**avenir des paiements modernes**, à mesure que les services en ligne continuent de gagner en popularité, et sur la manière dont les **partenariats d'écosystème réussis** peuvent profiter à tous. Nous nous sommes également réunis pour notre toute première séance en personne lors de la **série du SOMMET à Montréal**, où nous avons discuté des paiements modernes pour les petites entreprises.

La conférence annuelle, **Le SOMMET, de Paiements Canada**, a accueilli plus de 200 conférenciers et plus de 1 800 délégués en ligne de tout l'écosystème des paiements. Nous avons réuni l'industrie pour trois jours de programmation virtuelle couvrant des sujets comme le système bancaire ouvert, l'identité numérique, les paiements en temps réel, la norme ISO 20022, la cybersécurité et la recherche dans l'industrie.

PAYPOD

Notre balado sur tous les aspects des paiements, **PayPod**, a réuni d'éminents experts et des sommités respectées pour discuter de sujets importants comme l'amélioration de l'expérience client et la promotion de la littératie financière dans un monde de plus en plus numérique.

AVANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DES POLITIQUES SUR LES PAIEMENTS

L'élargissement de l'accès à nos systèmes nationaux de paiement est essentiel pour favoriser une concurrence et une innovation accrues au sein de l'écosystème des paiements, ce qui se traduit par des gains d'efficience et des paiements plus rapides pour les consommateurs et les entreprises, tout en renforçant la sécurité et la solidité des paiements au Canada.

En 2022, nous avons fortement préconisé des **changements à la *Loi canadienne sur les paiements*** afin de favoriser l'adhésion d'un plus grand nombre de membres. Nous avons également rédigé et publié une lettre en collaboration avec l'industrie qui demandait au ministère des Finances de modifier la *Loi canadienne sur les paiements* afin d'augmenter le nombre d'adhérents à nos systèmes.

En 2022, nos recherches ont mis en lumière les tendances, l'évolution, les défis et les possibilités en matière de paiements. Nous avons continué d'observer les effets résiduels de la pandémie sur la façon dont les Canadiens font leurs paiements. Dans notre ***Rapport canadien sur les modes et les tendances des paiements** de 2021*, nous avons constaté une croissance de 15 % de la valeur des transactions, ce qui représente un rebond par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Nos données ont révélé que la pandémie a eu des répercussions durables sur la façon dont la majorité des Canadiens préfèrent payer, comme en témoigne l'utilisation accrue des plateformes de commerce électronique, des paiements sans contact et mobiles. En 2022, la valeur des transferts en ligne a dépassé la valeur des paiements par carte de débit pour la toute première fois. Notre étude de marché a révélé que les petites entreprises canadiennes **continuent d'éprouver des difficultés**, étant confrontées à des effets négatifs sur les ventes et à des difficultés de gestion des marges et des profits.

Les recherches de Paiements Canada ont également mis en lumière une **lacune importante dans la compréhension qu'ont les travailleurs canadiens des détails de leur bulletin de paie** — 38 % des Canadiens ont déclaré qu'il était peu probable qu'ils décèlent des écarts sur leur bulletin de paie — ce qui attire l'attention sur le besoin de renseignements financiers personnels accessibles à tous.

NOTRE ÉQUIPE

Nous sommes une organisation de 300 employés. Chacun d'entre nous est responsable du fonctionnement résilient et sécurisé des systèmes de paiements nationaux. Nos employés sont notre atout le plus important et nous nous efforçons d'offrir un environnement collaboratif, respectueux et enrichissant où chacun peut être lui-même au travail.

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

Nous sommes déterminés à faire en sorte que chaque personne sente qu'elle peut être elle-même et s'épanouir au travail. Pour renforcer cet engagement, nous avons élaboré une stratégie triennale en matière de diversité, d'équité et d'inclusion qui s'appuie sur les efforts que nous avons déployés jusqu'à maintenant pour créer un milieu de travail plus diversifié, plus équitable et plus inclusif. Cette année, nous avons mis l'accent sur l'établissement de solides mécanismes de rapports et de mesure pour suivre nos progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Nous avons mis en place un certain nombre de séances de formation et d'apprentissage pour notre personnel, y compris un atelier de lutte contre le racisme, un atelier sur l'inclusion au sein des entreprises, un atelier sur les personnes transgenres, des séances animées par des conférenciers des communautés autochtones, noires et LGBTQ+ ainsi qu'une formation complète. Les membres et les bénévoles de notre Comité de la diversité, de l'inclusion et du mieux-être ont continué de discuter d'enjeux pertinents et de possibilités d'apprentissage et d'amélioration.

L'AVENIR DU TRAVAIL EST HYBRIDE

Depuis le début de la pandémie, nous avons réussi à faire la transition vers un modèle de milieu de travail hybride où nos employés peuvent travailler là où cela leur convient. Notre nouvel environnement hybride reflète notre culture de collaboration, qui se traduit par des rencontres en personne pour des moments importants. Nous visons à favoriser l'établissement de liens au moyen d'événements sociaux optionnels en personne et hybrides, plutôt que de mettre en œuvre des exigences de retour au bureau. Cette année, nous avons pu relancer avec succès nos événements internes en personne très attendus, comme notre tournoi de golf, notre fête de fin d'année, la réunion avec l'ensemble du personnel et les petits déjeuners de gaufres.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES AUX AVANTAGES SOCIAUX ET AUX RÉCOMPENSES DES EMPLOYÉS

Nous voulons les meilleurs employés et cela signifie créer un modèle de rémunération équitable, transparent et concurrentiel qui répond à leurs besoins. Cette année, nous avons procédé à un examen complet de la rémunération pour nous assurer que nos offres demeurent concurrentielles par rapport à l'ensemble du secteur. Cela a mené à l'élargissement de notre politique sur les congés parentaux pour inclure tous les parents et à la prolongation de notre allocation complémentaire de neuf semaines, pour un total maximum de 26 semaines.

Nous avons augmenté les salaires de 3 % pour faire face à la hausse de l'inflation et nous avons augmenté nos primes de quart de travail et notre rémunération pour les gardes. Nous favorisons un environnement qui facilite la croissance et le perfectionnement des employés, ce qui s'est traduit en 2022 par un total de 52 changements de rôles au sein de notre organisation.

GESTION DES RISQUES : PROGRAMME ET GOUVERNANCE

Nous plaçons la gestion des risques au cœur de nos activités, car elle nous guide dans l'atteinte de nos objectifs stratégiques et la réalisation de notre mandat législatif. Nous disposons d'un solide programme de gestion des risques d'entreprise pour veiller à ce que nos systèmes fonctionnent en toute sécurité pour les Canadiens.

Paiements Canada utilise un modèle de gestion des risques à trois lignes de maîtrise. Nous ne prenons de risques pour réaliser notre mandat législatif et atteindre nos objectifs stratégiques que si ces risques nous permettent de :

1. Promouvoir les avantages de l'ensemble de l'écosystème des paiements canadien, en reconnaissant que les membres y occupent une place importante
2. Prendre en charge les risques s'ils s'inscrivent dans notre stratégie et s'ils peuvent être compris et gérés
3. Positionner Paiements Canada et ses systèmes comme des exemples remarquables de résilience dans le secteur financier mondial

Nous analysons régulièrement notre environnement interne et externe pour repérer et encadrer les principaux risques organisationnels dès leur émergence. Tous les risques sont signalés au Comité des risques interne et au Comité des risques du Conseil. Cela donne aux décideurs un tableau complet et intégré de ces risques et de leur rapport avec notre appétit pour le risque.

L'évolution de la maturité de nos pratiques de gestion des risques demeure l'une de nos priorités absolues au fil de la modernisation des systèmes de paiements et de l'écosystème en général.

PRINCIPALES AMÉLIORATIONS EN 2022

- ✓ Achèvement de la vérification interne du programme de gestion des risques de l'entreprise. L'état du programme a été jugé satisfaisant avec les pratiques avancées recommandées en matière de gouvernance et de rapports
- ✓ Changements apportés à la structure de l'équipe pour accroître les capacités de risque liées à la maturité du risque de paiement et à la résilience opérationnelle
- ✓ Amélioration d'outils et de processus de gestion des risques relatifs à l'évaluation et à la détermination des risques, à la gestion de la continuité des activités et à la gestion des risques des fournisseurs, modification des indicateurs et de l'appétit pour le risque
- ✓ La gestion des risques liés aux fournisseurs a continué de s'intégrer aux fonctions de gestion des fournisseurs et d'approvisionnement, et d'appuyer le plan par étapes (2022 – 2023) visant à améliorer les pratiques de gestion des fournisseurs au sein de Paiements Canada
- ✓ Réalisation d'une évaluation améliorée des répercussions sur les activités fournissant plus de détails sur les objectifs de temps de reprise (OTR) et les objectifs de point de reprise (OPR), les utilisateurs de chaque système et les capacités de reprise actuelles
- ✓ Achèvement de l'évaluation des risques liés au système de PTR axée sur la détermination des principaux risques liés à la mise en œuvre au cours de la phase de construction qui pourraient avoir une incidence importante sur la mise en œuvre réussie de la version de base du PTR
- ✓ Réalisation d'une évaluation des répercussions et des risques liés au roulement de personnel et au modèle de travail hybride indiquant des mesures d'atténuation efficaces pour gérer l'augmentation du taux de roulement
- ✓ Réalisation d'une série d'examens du programme de gestion des risques (vérification interne et examen d'assurance de la Banque du Canada)

RISQUES MAJEURS EN 2022

Paiements Canada cerne et évalue de manière proactive la probabilité et les répercussions des risques possibles. Une fois toutes les mesures d'atténuation prises en compte, voici les principaux risques résiduels qui ont menacé Paiements Canada en 2022 :

1. **Cyberincident(s) perturbant les systèmes de paiement ou ceux de l'organisation**

   Principales mesures d'atténuation : Maintien et amélioration continue des capacités de cyberprotection, de détection, de gouvernance, d'intervention, de rétablissement et de résilience.

2. **Les difficultés liées à l'harmonisation des intérêts des principaux intervenants (membres clés, organismes de réglementation et fournisseurs) ont une incidence sur la capacité de livrer le système de PTR**

   Principales mesures d'atténuation : Amélioration de l'intégration des risques, de la surveillance et de la production de rapports afin de mieux appuyer le système de PTR dans les domaines de la gouvernance des risques, de la surveillance des risques liés aux fournisseurs, de la transparence et de la visibilité. Paiements Canada continue de faire preuve d'une plus grande transparence auprès des fournisseurs essentiels et de renforcer les processus de gouvernance et de gestion des programmes.

3. **Panne majeure et prolongée des systèmes de paiements**

   Principales mesures d'atténuation : Amélioration de la mise à l'essai des systèmes, amélioration de l'architecture du réseau, planification de la continuité des activités et mise en place d'options d'urgence, testées régulièrement. Plan de gestion de crise comprenant l'interaction entre les membres, les organismes de réglementation et d'autres intervenants. Cadre de gestion de la continuité des activités qui décrit les attentes et l'orientation pour une gestion uniforme des risques liés à la continuité des activités.

4. **Incapacité des principaux fournisseurs à respecter les échéanciers critiques du projet ou à respecter les attentes et les engagements opérationnels, ce qui entraîne des interruptions des opérations essentielles ou des retards dans les projets et programmes stratégiques**

   Principales mesures d'atténuation : Développer et intégrer davantage les processus de gestion des fournisseurs. Cadre de gestion des risques liés aux fournisseurs qui décrit un processus normalisé de surveillance uniforme des risques liés aux fournisseurs tout au long de leur cycle de vie.

5. **Augmentation possible du risque financier résiduel en raison de l'élargissement des rôles et des responsabilités de Paiements Canada**

   Principales mesures d'atténuation : Paiements Canada aide ses membres à obtenir une protection légale. Indemnités appropriées et clauses limitatives en place dans les contrats avec les fournisseurs.

RÉSULTATS DE 2022 EN BREF

RÉALISER DES PROJETS QUI MODERNISENT LES SYSTÈMES DE PAIEMENTS DU CANADA

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Offrir aux Canadiens des systèmes de paiement modernes, sécuritaires et compatibles avec les normes internationales, en tirant parti des meilleures technologies, tout en assurant des règles et des cadres stratégiques solides.

Légende

- Travaux exécutés conformément aux échéances et au budget
- Retards d'exécution, écarts par rapport au budget ou aux cibles
- Initiative reportée ou annulée

INITIATIVE PRINCIPALE	ÉTAT	PROGRÈS EN 2022
Conférer au Canada une capacité de paiements riches en données en temps réel qui réponde aux besoins de l'écosystème au Canada et à l'étranger	⏸	Le système de PTR a progressé au cours de l'année. Cependant, des facteurs externes ont eu une incidence sur le calendrier de livraison du système de PTR et sur le respect des paramètres établis. Malgré ces retards, voici quelques réalisations notables : i. Obtention de l'approbation du règlement administratif par la Banque du Canada dans le délai initialement prévu ii. Avancement des travaux associés à la version finale des règles du système de PTR iii. Les essais d'intégration du système entre l'application de compensation et de règlement et l'application du système d'échange PTR ont commencé à temps, conformément au plan du programme iv. Travaux avancés liés à la feuille de route triennale du système de PTR en tenant compte des commentaires de nos membres et de nos intervenants
Implémentation de Lynx MX en tenant compte du risque global et des normes de fonctionnement pour assurer l'interopérabilité	✓	Bien que le lancement de la deuxième version de Lynx (MX) ait été reporté à mars 2023 en raison des changements apportés par SWIFT au calendrier de mise en œuvre, tous les paramètres de Lynx MX ont été atteints. Les cibles atteintes sont : i. Finalisation réussie de la mise en œuvre technique du code de Lynx MX ii. Réception de toutes les approbations associées aux règles de Lynx MX dans les délais impartis iii. Atteinte l'objectif financier en ce qui concerne la gestion prudente du budget d'exploitation de Lynx MX
Veiller à ce que le cadre juridique et politique de Paiements Canada réponde à l'évolution des besoins de l'écosystème	✓	i. Faire progresser le travail requis pour fournir des commentaires sur les révisions de la *Loi canadienne sur les paiements* une fois que le document de consultation du gouvernement sera publié ii. Préparer une stratégie de plaidoyer qui appuie l'avancement de la législation

EXPLOITATION ET AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ACTUELS

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Veiller à ce que les systèmes actuels de compensation et de règlement ainsi que les règles et normes connexes soient conformes aux normes internationales de sécurité, d'efficience et d'efficacité.

INITIATIVE PRINCIPALE	ÉTAT	PROGRÈS EN 2022
Assurer l'excellence opérationnelle et la fiabilité des systèmes	✓	i. Atteinte partielle de l'objectif, car le nombre d'interfaces utilisateurs déployées sur notre portail pour les développeurs était inférieur à la cible ii. Atteinte des objectifs de disponibilité du système pour Lynx et le RSA pour les quatre trimestres. La cible de disponibilité du SACR n'a pas été atteinte au troisième trimestre iii. Améliorations prévues des capacités de gestion des fournisseurs
Exploiter et améliorer les systèmes de paiement résilients à la cybersécurité	✓	i. Atteinte partielle de l'objectif, car tous les points de repère en matière de sécurité n'ont pas atteint leur cible annuelle ii. Atteinte de l'objectif en matière de risque de sécurité opérationnelle en restant dans les limites de la tolérance tout au long de l'année iii. Atteinte de l'objectif grâce à l'exécution réussie de tous les projets liés à la stratégie de cybersécurité dans le respect de la portée, du calendrier et du budget
Améliorer la gestion des risques	✓	i. Atteinte des cibles de gestion des risques liées à l'évolution du programme de gestion des risques d'entreprise et intégration de nouveaux éléments dans le cadre de la gestion des risques ii. Atteinte des objectifs en matière d'appétit pour le risque grâce à l'exploitation des systèmes actuels dans les limites de l'appétit pour le risque iii. Achèvement des vérifications prévues et constatations corrigées
Attirer, fidéliser et développer les meilleurs talents	II	i. Atteinte de l'objectif, car les résultats de l'engagement des employés ont toujours été supérieurs à la cible tout au long de l'année ii. Atteinte de tous les objectifs définis pour la première année de notre stratégie de diversité et d'inclusion iii. Le taux de roulement volontaire des employés est nettement supérieur à la cible; toutefois, il demeure bien inférieur à la moyenne de l'industrie
Gérer les ressources financières avec prudence et transparence	✓	i. Atteinte de l'objectif financier puisque le budget des opérations de base a été géré dans les limites de la tolérance ii. Atteinte de l'objectif, car aucune lacune importante et faiblesse importante liée au contrôle interne en matière de rapports financiers n'ont été relevées iii. Mesure atteinte grâce à l'élaboration d'un plan visant à refléter adéquatement les composantes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans nos rapports

Légende

- ✓ Travaux exécutés conformément aux échéances et au budget
- II Retards d'exécution, écarts par rapport au budget ou aux cibles
- ✕ Initiative reportée ou annulée

FACILITATION DE L'INTEROPÉRABILITÉ DU SYSTÈME DE PAIEMENT ET PROMOTION DE L'INNOVATION EN MATIÈRE DE PAIEMENT

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Créer et favoriser les possibilités de collaboration avec d'autres acteurs de l'écosystème et de promouvoir l'exploitation efficace et sûre des systèmes de paiements nationaux, ainsi que le développement de modes et de technologies de paiement novateurs.

Légende

- ✓ Travaux exécutés conformément aux échéances et au budget
- ⏸ Retards d'exécution, écarts par rapport au budget ou aux cibles
- ✕ Initiative reportée ou annulée

INITIATIVE PRINCIPALE	ÉTAT	PROGRÈS EN 2022
Être la référence en matière de paiements au Canada et fédérer l'écosystème par la formation et la recherche	✓	Les cibles associées à cet objectif sont : i. Tenue réussie de la version virtuelle du SOMMET et dépassement de l'objectif fixé pour le nombre de participants ii. Dépassement des cibles prévues pour la prestation de conférences percutantes iii. Élaboration et approbation d'un document de proposition de valeur ciblant les nouveaux membres admissibles, les sections locales des caisses de crédit, les fournisseurs de services de paiement et les infrastructures du marché financier iv. Présentation des résultats de recherche sur divers sujets, dont les monnaies numériques, les paiements des utilisateurs finaux, les tendances des paiements, la gestion des liquidités sous diverses formes
Soutenir efficacement l'évolution d'un écosystème toujours plus divers et complexe	✓	i. Atteinte de la cible à mesure que les nouveaux énoncés de vision et de mission ont été élaborés et approuvés par le conseil ii. Atteinte des objectifs de confiance des membres et des intervenants

PLAN ORGANISATIONNEL DE 2023

Trois objectifs stratégiques à long terme guident Paiements Canada pour la période de planification qui va de 2023 à 2027 :

- **A** Réaliser des projets qui modernisent les systèmes de paiements du Canada
- **B** Exploiter et améliorer les systèmes de paiement actuels
- **C** Faciliter l'interopérabilité du système de paiement et promouvoir l'innovation en matière de paiement

La période qui va de 2023 à 2027 est une période de transition lors de laquelle nous atteindrons les objectifs énoncés en 2016 dans la **vision de l'écosystème des paiements canadien**. L'un des objectifs clés de 2023 est la publication d'une vision et d'une stratégie révisées pour guider Paiements Canada et l'écosystème des paiements jusqu'à l'achèvement du programme de modernisation.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE 2022

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES OPÉRATIONS

(en millions de dollars canadiens)

REVENUS	2022	2021
Cotisations	108	63
Autres revenus	3	2
Total des revenus	**111**	**65**

DÉPENSES	2022	2021
Opérations de base	99	57
Projets	3	2
Modernisation	3	18
Total des dépenses	**105**	**77**
Excédent/(déficit) des revenus par rapport aux dépenses avant le sous-relevé	**6**	**(12)**
Gain non réalisé sur les swaps de taux d'intérêt	14	1
Excédent/(déficit)	**20**	**(11)**

Comme Paiements Canada fonctionne selon le principe du recouvrement des coûts, les revenus tirés des cotisations des membres sont étroitement liés à notre base de coûts. En 2022, les volumes de transactions et la valeur de celles-ci ont rebondi, en grande partie en raison de la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 au milieu du premier trimestre de l'année. Ces mesures ont presque immédiatement entraîné une augmentation des dépenses des consommateurs et des entreprises et, en retour, une augmentation des revenus tirés des frais d'opération.

Nos revenus pour l'ensemble de l'exercice ont totalisé 111 millions de dollars, soit 5 millions de dollars (5 %) de plus que prévu en raison de la hausse des revenus tirés des frais d'opération de Lynx et du SACR, car la levée des restrictions liées à la pandémie a eu une incidence positive sur les volumes des transactions et la valeur de ces dernières.

Les dépenses d'exploitation de base de l'exercice étaient supérieures au plan et à celles de l'exercice précédent en raison de la capacité accrue pour soutenir les initiatives en matière de technologie, de sécurité, de politique et de gestion des risques, ainsi que des coûts supplémentaires d'exploitation de Lynx après le lancement du système en août 2021 et le retrait subséquent du STPGV.

En 2022, le programme de modernisation a mis l'accent sur la mise en œuvre de la deuxième version de Lynx et l'avancement du PTR. Les dépenses ont totalisé 3 millions de dollars, et 74 millions de dollars supplémentaires de dépenses liées à la modernisation ont été inscrits au bilan sous forme d'actifs incorporels. Au cours de l'exercice précédent, les coûts du programme de modernisation associés à la période de stabilisation après la mise en service de la première version de Lynx ont été passés en dépenses après le déploiement en août 2021.

Bien que les coûts de fonctionnement quotidiens des systèmes actuels soient principalement couverts par les frais de service communs et les frais d'opération du système, les coûts associés au programme de modernisation sont en grande partie financés par le financement par emprunt. La dette associée au développement de la première version de Lynx a commencé à être remboursée en 2022.

QUELQUES ÉLÉMENTS DU BILAN

(en millions de dollars canadiens)

ÉLÉMENTS SÉLECTIONNÉS	2022	2021
Encaisse et placements à court terme	60	52
Débiteurs	28	17
Swaps de taux d'intérêt	15	1
Immobilisations et actifs incorporels	230	172
Comptes créditeurs et charges à payer	25	24
Prêts à vue et à terme	336	265

L'état de la situation financière de Paiements Canada continue de croître. Le total des actifs a augmenté de 92 millions de dollars principalement en raison de la croissance des actifs incorporels (liés au développement de la deuxième version de Lynx et du système de PTR) et de l'investissement de fonds supplémentaires qui soutiennent les réserves requises en vertu des Principes pour les infrastructures de marchés financiers. L'augmentation d'une année à l'autre des comptes débiteurs est en grande partie attribuable aux revenus supplémentaires tirés des frais d'opération liés au prêt de modernisation à la suite de la mise en service de la première version de Lynx. Comme prévu, le programme de modernisation a placé Paiement Canada dans une situation de passif net qui est de nature temporaire et qui diminuera une fois que les systèmes modernisés seront opérationnels et que les membres seront par la suite facturés pour leur utilisation.

Le passif a augmenté au cours de l'année, reflétant de nouveaux prélèvements sur la facilité de prêt à vue pour financer le développement du système de PTR. La dette impayée à la fin de 2022 liée au programme de modernisation se compose d'un prêt à terme de 177 millions de dollars et d'un solde impayé de 159 millions de dollars sur le prêt à vue renouvelable.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Paiements Canada

NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Paiements Canada (la « Compagnie ») au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

NOTRE AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie, qui comprennent :

- L'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- L'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- L'état de l'évolution de l'actif (du passif) net pour l'exercice clos à cette date;
- L'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- Les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants de la Compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Compagnie ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Compagnie.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Compagnie à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 6 mars 2023

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME	2022 $	2021 $
Trésorerie	**12 769**	2 461
Investissements à court terme (note 4)	**47 571**	49 438
Débiteurs	**28 200**	16 774
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	**15 080**	727
Charges payées d'avance	**5 187**	5 569
	108 807	74 969
Immobilisations (note 5)	**3 312**	4 602
Actifs incorporels (note 6)	**226 615**	167 537
	338 734	247 108

PASSIF ET ACTIF NET (PASSIF)

PASSIF À COURT TERME	2022 $	2021 $
Créditeurs et charges à payer	**25 142**	23 863
Produits reportés	**1 340**	2 059
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	**178 100**	88 325
	204 582	114 247
Incitatifs à la location	**525**	724
Avantages sociaux futurs (note 7)	**1 620**	1 968
Dette à long terme (note 8)	**157 575**	176 675
	364 302	293 614

ACTIF NET (PASSIF)	2022 $	2021 $
Non affecté — Opérations de base	**39 817**	24 497
Non affecté — Programme de modernisation	**(110 818)**	(116 096)
Affecté à l'interne (note 9)	**45 433**	45 093
	(25 568)	(46 506)
	338 734	247 108

Engagements (note 10)

Approuvé par le Conseil d'administration

administrateur **administrateur**

administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

PRODUITS	2022 $	2021 $
Cotisations	**108 248**	63 429
Conférence	**1 164**	1 246
Autres	**1 458**	624
	110 870	65 299

CHARGES	2022 $	2021 $
Programme de modernisation	**2 983**	18 063
Salaires et avantages sociaux	**38 205**	32 570
Technologie et télécommunications	**29 278**	11 544
Projets	**2 934**	2 237
Administration générale	**4 858**	3 828
Charge d'intérêts	**4 392**	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	**17 405**	4 898
Services professionnels	**4 264**	3 694
Services de règlement — Banque du Canada	**900**	900
Frais engagés pour les (recouvrés des) membres	**(270)**	(841)
	104 949	76 893
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément ci-dessous	**5 921**	(11 594)
Ajustement de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt (note 8)	**14 353**	727
Produits (charges) nets pour l'exercice	**20 274**	(10 867)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF (DU PASSIF) NET

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

NON AFFECTÉ	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE $	PRODUITS NETS (CHARGES NETTES) DE L'EXERCICE $	REMBOURSEMENTS AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS $	VIREMENTS $	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE $
Opérations de base	24 497	23 257	664	(8 601)	39 817
Programme de modernisation	(116 096)	(2 983)	-	8 261	(110 818)
	(91 599)	**20 274**	**664**	**(340)**	**(71 001)**

AFFECTÉ À L'INTERNE (NOTE 9)	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE $	PRODUITS NETS (CHARGES NETTES) DE L'EXERCICE $	REMBOURSEMENTS AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS $	VIREMENTS $	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE $
Principes pour les infrastructures de marchés financiers	24 631	-	-	6 463	31 094
Programme de modernisation	10 573	-	-	(6 482)	4 091
Stabilisation	9 889	-	-	359	10 248
	45 093	-	-	340	45 433
	(46 506)	**20 274**	**664**	**-**	**(25 568)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2022 $	2021 $
Produits (charges) nets pour l'exercice	**20 274**	(10 867)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des incitatifs de location	**(200)**	(200)
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	**17 405**	4 898
Charge au titre des avantages sociaux futurs	**350**	360
Trésorerie versée pour les avantages sociaux futurs	**(34)**	(32)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	**(14 353)**	(727)
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	**(11 426)**	(1 439)
Charges payées d'avance	**382**	(423)
Créditeurs et charges à payer	**1 279**	637
Produits reportés	**(719)**	234
	12 958	(7 559)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	2022 $	2021 $
Acquisitions d'investissements à court terme	**(70 258)**	(76 809)
Produit de la vente d'investissements à court terme	**72 125**	72 902
Acquisitions d'immobilisations	**(1 105)**	(1 067)
Acquisitions d'actifs incorporels	**(74 087)**	(58 421)
	(73 325)	(63 395)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2022 $	2021 $
Remboursement des prêts à vue	**-**	(191 000)
Remboursement des prêts à terme	**(14 325)**	-
Avances sur le prêt à terme	**-**	191 000
Avances sur le prêt à vue	**85 000**	60 000
	70 675	60 000
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	**10 308**	(10 954)
Trésorerie au début de l'exercice	**2 461**	13 415
Trésorerie à la fin de l'exercice	**12 769**	2 461

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

L'Association canadienne des paiements, exerçant ses activités sous la dénomination Paiements Canada (la « Compagnie »), a été constituée en 1980 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. La mission de la Compagnie consiste à :

- Établir et mettre en oeuvre des systèmes nationaux de compensation et de règlement, ainsi que d'autres arrangements pour effectuer ou échanger des paiements;
- Favoriser l'interaction de ses systèmes de compensation et de règlement et des arrangements connexes avec d'autres systèmes ou arrangements relatifs à l'échange, à la compensation et au règlement de paiements; et
- Favoriser le développement de nouvelles technologies et méthodes de paiement.

Les frais relatifs aux installations centrales automatisées et aux installations de télécommunications des systèmes nationaux de compensation et de règlement sont à la charge de la Compagnie. La responsabilité de tous les autres frais importants d'exploitation de l'infrastructure de technologie de l'information liés au processus de compensation même revient aux institutions membres.

La *Loi canadienne sur les paiements* (la « Loi ») et le règlement administratif sur les finances pris en vertu de la Loi confèrent à la Compagnie le pouvoir d'exiger que ses membres paient des cotisations et des frais. Les frais perçus par les membres servent à recouvrer les coûts d'exploitation des systèmes de paiement de la Compagnie au Canada.

La Compagnie finance le Programme de modernisation au moyen d'un emprunt bancaire et des réserves affectées à la modernisation plutôt qu'au moyen des cotisations annuelles et des frais de ses membres. Par conséquent, la Compagnie établit une distinction entre les coûts engagés pour moderniser les systèmes de paiement du Canada et ses charges de fonctionnement courantes dans les états financiers. Les composantes « Modernisation » des états financiers comprennent tous les coûts pris en charge par le Programme de modernisation qui ont été financés au moyen d'un prêt bancaire et des réserves affectées à la modernisation. Après la réalisation du Programme de modernisation, la dette contractée pour financer le programme sera transférée aux activités de base et le service de la dette sera assuré au moyen des frais de transaction du système.

La Compagnie est un organisme sans but lucratif en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Les bons du Trésor du gouvernement du Canada sont évalués à la juste valeur, qui se rapproche du coût en raison de leur échéance à court terme. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS

Les immobilisations et les actifs incorporels comprennent à la fois les immobilisations corporelles et incorporelles et sont initialement comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Mobilier de bureau	5 ans
Systèmes de paiement et d'entreprise	3 à 5 ans
Système de paiement — ACSS	3 ans
Système de paiement — Lynx	10 ans

Les systèmes de modernisation en cours de développement ne seront amortis que lorsqu'ils seront pratiquement disponibles pour utilisation.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) excède le total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur. Les pertes de valeur des actifs à long terme ne sont pas reprises.

INCITATIFS À LA LOCATION

Les incitatifs à la location sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail et inclus dans la charge d'administration générale à l'état des résultats.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Compagnie offre à ses employés un régime d'assurance-vie et de soins de santé après leur retraite.

La Compagnie comptabilise ses obligations et les frais connexes associés aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages postérieurs à l'emploi. Étant donné que ces avantages ne sont pas capitalisés, l'obligation est évaluée selon une méthode actuarielle préparée à des fins comptables, laquelle tient compte des hypothèses de la direction utilisées pour l'indexation des coûts, de l'âge moyen des employés et d'autres facteurs actuariels. Une évaluation actuarielle est effectuée au moins tous les trois ans. Entre les évaluations actuarielles, les états du régime sont dressés en extrapolant les résultats de la dernière évaluation actuarielle disponible.

Les charges associées au régime d'avantages sociaux pour l'exercice comprennent le coût des services rendus et le coût financier courant. Les réévaluations et les autres éléments sont comptabilisés directement à l'état de l'évolution de l'actif net.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les frais sont comptabilisés à titre de produits à mesure que les transactions sont traitées.

Les frais de services communs sont constatés à titre de produits au prorata au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les frais reçus avant l'exercice connexe sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés de la conférence sont constatés à titre de produits durant l'exercice où la conférence a lieu.

3. RISQUES FINANCIERS

ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Compagnie évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et évalue par la suite ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements à court terme évalués à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer ainsi que les prêts à vue et la dette à long terme.

DÉPRÉCIATION

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière lorsqu'il existe des indices de dépréciation des actifs. Si la Compagnie détermine qu'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou dans le calendrier des flux de trésorerie futurs, la valeur comptable de l'actif est réduite au plus élevé des flux de trésorerie attendus susceptibles d'être générés par la détention de l'actif, actualisés à l'aide d'un taux d'intérêt actuel du marché, et le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date de clôture.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu. Ils sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits (charges) nets pour l'exercice. La Compagnie conclut des swaps de taux d'intérêt pour limiter l'incertitude entourant la composante variable des intérêts exigibles sur le prêt à terme. La Compagnie n'applique pas la comptabilité de couverture.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente l'ampleur des pertes liées au crédit auxquelles la Compagnie peut être exposée à l'égard des montants à recevoir des actifs financiers. L'exposition de la Compagnie au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ses actifs à court terme d'environ 109 M$ (75 M$ en 2021). Toute trésorerie détenue par la Compagnie est déposée auprès d'une institution financière de l'annexe 1.

L'excédent de trésorerie, présenté dans les placements à court terme, est placé dans des bons du Trésor auprès d'institutions financières canadiennes.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit résultant de comptes irrécouvrables est influencée par les caractéristiques individuelles de ses clients, dont beaucoup sont des banques et des institutions financières.

La Compagnie facture régulièrement ses clients et surveille les créances en souffrance. Il n'y a aucune concentration du risque de crédit découlant des créances clients d'un seul client. De plus, les clients qui ne peuvent conserver leur compte en règle risquent de perdre l'accès aux systèmes nationaux de compensation et de règlement età d'autres services, ce qui pourrait nuire à leurs activités.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent au risque de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2022, l'exposition de la Compagnie au risque de taux d'intérêt va comme suit :

- **Investissements à court terme :** Les placements de la Compagnie dans des bons du Trésor sont exposés au risque de taux d'intérêt. Toutefois, compte tenu de la durée à court terme de ces instruments et du fait que le produit des investissements à court terme demeure leur fonds de réserve respectif, la Compagnie ne considère pas le risque comme étant important (note 4).
- **Prêts à vue renouvelables :** Les emprunts à vue de la Compagnie sont assortis de taux d'intérêt variables, de sorte que les fluctuations des taux du marché pourraient avoir une incidence sur les charges de la Compagnie liées aux taux d'intérêt. Toutefois, compte tenu de la durée à court terme et de l'accord de swap à terme initial visant à fixer une partie du prêt à vue renouvelable (note 8), la Compagnie considère que ce risque est en partie atténué.
- **Dette à long terme :** Les prêts renouvelables et à terme de la Compagnie sont assujettis à des taux d'intérêt variables et fixes (note 8). Toutefois, la Compagnie a partiellement atténué le risque de taux d'intérêt sur la tranche à taux variable de sa dette à long terme en concluant des swaps afin de fixer le taux d'intérêt sur la durée du prêt à terme, comme il est décrit à la note 8.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de satisfaire aux exigences financières à court terme. Cette situation peut survenir lorsque les liquidités sont insuffisantes pour satisfaire aux obligations à court terme de la Compagnie.

La Compagnie a besoin de liquidités, principalement pour assumer ses charges de fonctionnement et dépenses en immobilisations. La Compagnie gère le risque de liquidité de près et n'emprunte qu'auprès d'un syndicat de membres, car elle et les banques membres ont un intérêt mutuel à cet égard. Les remboursements de prêts commencent avec la mise en service des systèmes modernisés. La direction estime qu'il est probable qu'elle recevra les ressources financières nécessaires pour mener à bien le Programme de modernisation et qu'elle recevra des frais de transaction de la part de ses membres afin de rembourser la totalité de ses dettes en raison de la relation unique et de l'interdépendance qu'elle entretient avec ses membres et ses prêteurs, découlant de la *Loi canadienne sur les paiements* (la « Loi ») et du règlement financier.

La Compagnie a créé et gère des réserves de trésorerie pour assurer la stabilité des honoraires de ses membres et disposer de liquidités suffisantes pour régler ses comptes créditeurs et charges à payer.

Des prêts à vue sont consentis à des banques membres afin d'assurer que des dépenses en immobilisations sont engagées pour améliorer les systèmes de compensation et de règlement et soutenir la durabilité d'une infrastructure efficace pour les membres.

4. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Les bons du Trésor du gouvernement du Canada portent intérêt à des taux fixes variant de 3,100 % à 3,948 % (0,100 % à 0,510 % en 2021) et viennent à échéance en 2023 (en 2022 pour 2021).

5. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	COÛT $	AMORTISSEMENT CUMULÉ $	MONTANT NET $ 2022	MONTANT NET $ 2021
Améliorations locatives	4 415	3 351	1 064	1 660
Mobilier de bureau	2 310	1 987	323	514
Systèmes de paiement et d'entreprise	19 071	17 146	1 925	2 428
	25 796	**22 484**	**3 312**	**4 602**

Le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 24 692 $ et à 20 090 $ au 31 décembre 2021.

6. ACTIFS INCORPORELS

ACTIFS INCORPORELS	COÛT $	AMORTISSEMENT CUMULÉ $	MONTANT NET $ 2022	MONTANT NET $ 2021
Système de paiement (Lynx et ACSS)	139 453	16 532	122 920	3 045
Systèmes de modernisation en cours de développement	103 694	-	103 694	164 492
	243 147	**16 532**	**226 614**	**167 537**

Au 31 décembre 2021, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 169 060 $ et à 1 523 $.

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La dernière évaluation date du 31 décembre 2022. Les extrapolations de l'évaluation actuarielle ont indiqué un passif au titre des prestations constituées de 1 620 $ (1 968 $ en 2021).

Étant donné que le régime est non capitalisé, ce montant est comptabilisé en tant que passif au titre des avantages sociaux futurs à l'état de la situation financière.

Principales hypothèses :

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	2022 %	2021 %
Taux d'actualisation	5,30	3,30
Taux tendanciels des coûts des soins de santé — Hospitaliers, dentaires, autres éléments médicaux	4,00	4,00
Médicaments, réduction graduelle à 4,00 % par année en 2040	5,93	6,05

8. DETTE À LONG TERME

DETTE À LONG TERME	2022 $	2021 $
Prêt renouvelable à vue (a)	159 000	74 000
Prêt à terme (b)	176 675	191 000
	335 675	265 000
Moins : Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	178 100	88 325
	157 575	**176 675**

(a) Un prêt renouvelable à vue d'un montant de 279 000 $ (159 000 $ en 2021) est disponible sous forme de prêts à court terme assujettis au CDOR (sous forme d'acceptations bancaires, en 2021). Au 31 décembre 2022, un montant de 159 000 $ (74 000 $ en 2021) était prélevé sur ce prêt, moyennant un taux d'intérêt fixe de 5,010 % (1,0575 % en 2021), venant à échéance le 13 janvier 2023 (le 13 janvier 2022, pour 2021).

En 2022, la Compagnie a conclu un swap de taux d'intérêt à terme afin de fixer une partie du prêt à vue renouvelable aux fins du Programme de modernisation avant de le convertir en prêt à terme après l'achèvement du Programme de modernisation du système de paiement en temps réel. Bien qu'une valeur nominale de 140 000 $ soit fixe pour dix ans, une partie du solde du prêt à vue renouvelable aux fins du Programme de modernisation demeurera exposée à des taux d'intérêt variables, car le programme continuera de prélever des montants sur la facilité à vue. Le swap est assorti d'une caractéristique flexible qui permet à la Compagnie de choisir une date d'entrée en vigueur n'importe quel jour ouvrable entre le 30 juin 2023 et le 28 juin 2024. Les paiements d'intérêts ne sont exigibles que lorsque la Compagnie détermine la date d'entrée en vigueur du swap.

Le tableau qui suit résume l'engagement visant à accroître la certitude quant à la composante variable des intérêts exigibles sur le prêt à vue renouvelable au 31 décembre 2022.

NOTIONNEL	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	JUSTE VALEUR
140 000 $	3,67 %	Entre le 30 juin 2033 et le 28 juin 2034	(403) $

(b) La Compagnie a obtenu un prêt à terme en juillet 2021, remboursable en paiements trimestriels de 4,775 $ à compter du 30 juin 2022, le solde du principal étant dû en mars 2032. Les paiements d'intérêts sur le prêt à terme ont commencé en décembre 2021 au taux CDOR variable, majoré de 0,60 %.

En 2021, la Compagnie a conclu un swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt sur le prêt à terme. Même si le taux CDOR est fixé pour la durée de l'amortissement de dix ans du prêt à terme, il subsiste un risque de révision de taux dans le cadre du prêt à terme pour ce qui est de la composante d'écart de taux d'intérêt à 60 points de base, assujettie à un renouvellement au-delà de la durée de cinq ans.

Le tableau qui suit résume l'engagement résiduel lié au prêt à terme, y compris le taux d'intérêt fixe découlant du contrat de swap au 31 décembre 2022.

NOTIONNEL	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	JUSTE VALEUR
176 675 $	1,75 %	31 mars 2032	15 483 $

La juste valeur des instruments de swap a été déterminée sur la base de devis d'un courtier en instruments dérivés. Le montant minimal total des paiements de capital requis pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite va comme suit :

ANS	$
2023	178 100
2024	19 100
2025	19 100
2026	19 100
2027	19 100
Par la suite	81 175

9. RÉSERVES AFFECTÉES À L'INTERNE

La Compagnie a établi une politique sur les réserves qui prévoit une utilisation soumise à restrictions pour une partie de l'actif net. Le montant du solde affecté est revu et ajusté annuellement par le conseil d'administration.

PRINCIPES POUR LES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉS FINANCIERS

Cette réserve a été constituée afin de satisfaire aux exigences du Principe 15 : Risque d'activité, tiré des normes de la Banque du Canada en matière de gestion des risques pour les IMF désignées. Cette réserve a été créée pour soutenir le fonctionnement du système de paiements de grande valeur et le système automatisé de compensation et de règlement dans le cas où ils subiraient une perte commerciale générale.

PROGRAMME DE MODERNISATION

Ce fonds a été établi en 2017 pour soutenir les exigences de financement du Programme de modernisation.

RÉSERVE POUR STABILISATION

Cette réserve vise à atténuer la volatilité des transactions en créant une source stable de fonds sur lesquels on peut facilement puiser, advenant une baisse des frais de transaction perçus auprès des membres.

10. ENGAGEMENTS

La Compagnie est liée par des contrats de location-exploitation à long terme visant la location de locaux, de services d'infrastructure et de matériel de bureau, comportant les paiements minimums suivants :

ANS	$
Exercices clos les 31 décembre 2023	17 780
2024	17 463
2025	15 517
2026	8 757
2027	502

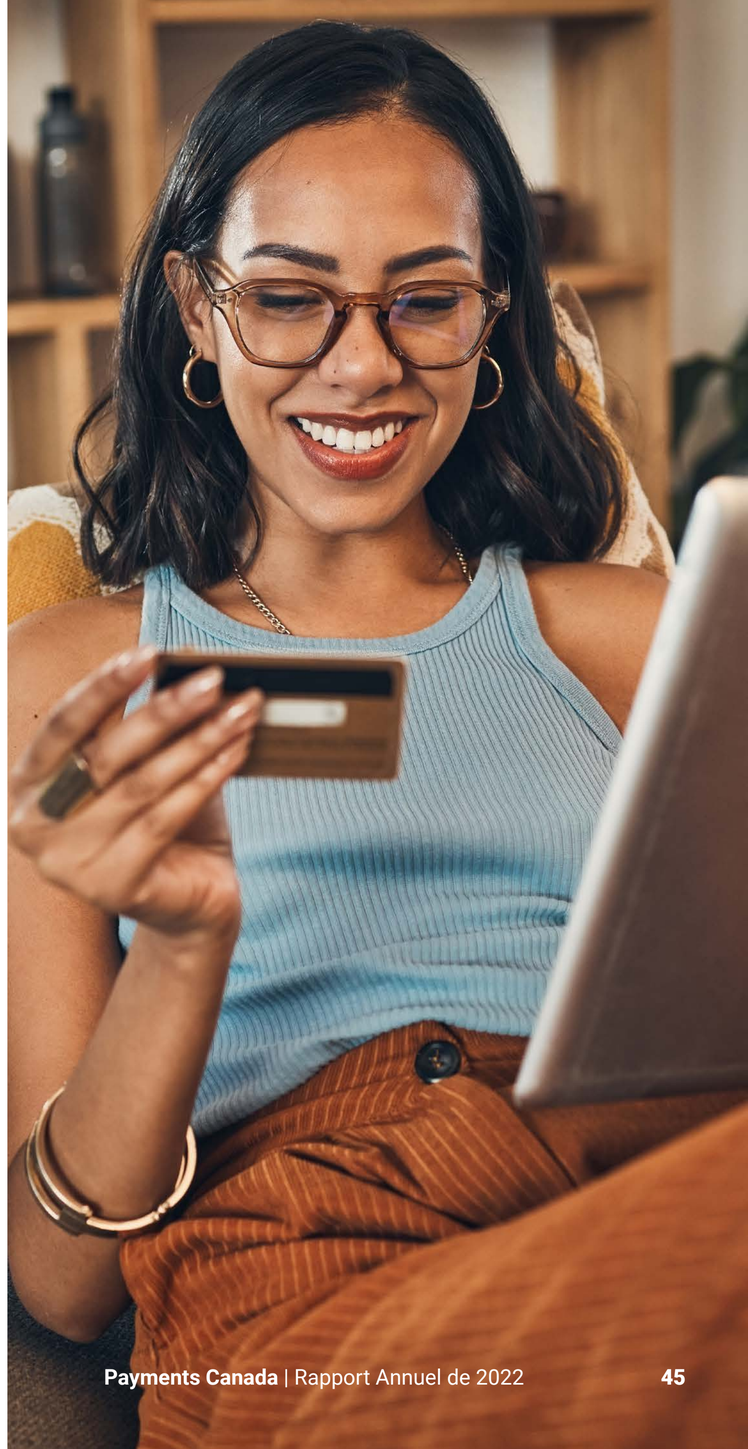

BUREAU D'OTTAWA

Paiements Canada
Constitution Square, tour II
350, rue Albert, bureau 800
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

BUREAU DE TORONTO

Paiements Canada
145, rue King Ouest, bureau 1005
Toronto (Ontario) M5H 1J8

613 238-4173

info@paiements.ca

paiements.ca